



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Service de l'Environnement

AUTOROUTE 73 SUD
TRONÇON SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE /
SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

532808



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Service de l'Environnement

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1



**AUTOROUTE 73 SUD
TRONÇON SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE/
SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE**

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

MAI 1986

CANQ
TR
GE
PR
183

Cette étude a été exécutée par le personnel du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec, sous la responsabilité de monsieur Daniel Waltz, écologiste.

EQUIPE DE TRAVAIL

Bernard Letarte	agronome, chargé de projet
Denis Roy	archéologue, responsable de l'étude sectorielle
Ghyslaine Labelle	assistante-archéologue, réalisation de l'étude de potentiel

Sous la supervision de:

Philippe Poulin	géomorphologue, chef de la Division des études environnementales Est
-----------------	--

Avec la collaboration de:

François Morneau	géomorphologue réalisation de l'étude du milieu biophysique
------------------	--

Soutien technique:

Francine Rochon	technicienne en cartographie
Lucie Dussault	dactylographe

TABLE DES MATIERES

EQUIPE DE TRAVAIL	i
TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES CARTES ET ANNEXE	v
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 MANDAT	1
1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE	1
1.3 LOCALISATION DE L'AIRE D'ETUDE	2
2.0 METHODOLOGIE	3
2.1 CADRE THEORIQUE	3
2.2 DOCUMENTATION CONSULTEE	4
3.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE ..	6
3.1 PRESENCE DES AMERINDIENS DANS LA VALLEE DE LA CHAUDIERE	6
3.2 SITES ABENAQUIS ETHNOHISTORIQUEMENT CONNUS ...	7
3.3 SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS	11
3.4 OCCUPATION PREHISTORIQUE DE LA VALLEE DE LA CHAUDIERE	13

4.0	COMPILATION DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES DES SITES PREHISTORIQUES ET EURO- QUEBECOIS SITUES DANS LA REGION DE L'AIRE D'ETUDE ..	14
5.0	ELABORATION DES CRITERES SPECIFIQUES DE DETERMINATION THEORIQUE DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE	19
6.0	POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE	21
6.1	DETERMINATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE	21
6.2	BILAN	22
7.0	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	26
	BIBLIOGRAPHIE	27

LISTE DES TABLEAUX

- TABLEAU 1 : Historique de l'occupation humaine de la vallée de la Chaudière
- TABLEAU 2 : Sites abénaquis ethnohistoriquement connus
- TABLEAU 3 : Situation géographique des sites abénaquis ethnohistoriquement connus
- TABLEAU 4 : Sites préhistoriques
- TABLEAU 5 : Sites euro-qubécois
- TABLEAU 6 : Résultats de la compilation des données biophysiques des sites archéologiques
- TABLEAU 7 : Critères spécifiques de détermination des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique
- TABLEAU 8 : Zones de potentiel archéologique préhistorique et historique fort (A)
- TABLEAU 9 : Zones de potentiel archéologique préhistorique et historique moyen (B)

LISTE DES CARTES ET ANNEXE

- CARTE NO 1 : Etude de potentiel archéologique, région de l'aire d'étude, sites archéologiques connus
- CARTE NO 2 : Carte des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique
- ANNEXE I : Rapport d'étude: "Description du milieu biophysique du corridor de l'autoroute 73 entre Saint-Joseph et Saint-Georges de Beauce"

1.0 INTRODUCTION

1.1 MANDAT

Dans le cadre des études d'impact sur l'environnement relatives aux projets de construction routière, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec entreprenait en février 1986, la réalisation d'une étude de potentiel archéologique concernant le tronçon de l'autoroute 73 Sud entre Saint-Joseph-de-Beauce et Saint-Georges-de-Beauce. Ce rapport présente les résultats de cette étude.

1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude de potentiel archéologique représente la première étape de la démarche archéologique. L'étude a comme premier objectif de déterminer s'il existe, à l'intérieur d'une aire d'étude donnée, des espaces qui auraient pu à diverses époques être favorables aux groupes humains en quête de moyens de subsistance. L'identification d'éventuels espaces favorables, ou zones de potentiel archéologique ne signifie pas pour autant que des sites archéologiques soient présents dans celles-ci. Ces zones ayant pu être favorables à l'occupation humaine, il existe donc plus de possibilités d'y trouver des sites archéologiques que dans les endroits non-favorables. L'étude de potentiel archéologique permet donc d'atteindre un deuxième objectif qui est celui de la délimitation spatiale de zones de potentiel archéologique qui servira à identifier de façon relativement précise des surfaces susceptibles de renfermer des vestiges archéologiques qui pourraient être éventuellement détruits par la réalisation d'un projet de construction tel que celui présentement à l'étude.

1.3 LOCALISATION DE L'AIRE D'ETUDE

L'aire d'étude est située dans la région de la Beauce, à environ 60 km au sud-est de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, entre les municipalités de Saint-Joseph-de-Beauce et de Saint-Georges-de-Beauce. Elle est bordée à l'ouest par le rang du Bord de l'eau, longeant la rive ouest de la rivière Chaudière et à l'est par le rang Ste-Marie, la rivière des Plantes, le rang St-Gaspard, le chemin du rang Trois, la route de la Plée et la limite nord des lots du rang III du fief Cumberland. La limite nord de l'aire d'étude est constituée par la route 276, et sa limite méridionale suit la rive est de la rivière Famine.

Cependant, pour les besoins de cette étude, la recherche des indices archéologiques fut menée dans un corridor de 30 km bordant de part et d'autre la rivière Chaudière, de son embouchure jusqu'à sa source comprenant les lacs Mégantic, des Joncs et aux Araignées. La région de l'aire d'étude ainsi délimitée recèle plusieurs sites archéologiques inventoriés et quelques données du pré-inventaire des sites archéologiques du Québec.

2.0 METHODOLOGIE

2.1 CADRE THEORIQUE

L'étude de potentiel archéologique est une première étape, essentiellement théorique, de la démarche archéologique dont le but est d'identifier les lieux susceptibles d'avoir été occupés par des populations humaines à l'intérieur d'un espace déterminé, en l'occurrence une aire d'étude, et ce tant aux époques préhistoriques qu'historiques. Afin de déterminer le potentiel archéologique, une analyse de l'état morpho-sédimentologique de l'aire d'étude et même parfois de la région de l'aire d'étude est réalisée*. Cette analyse permet de reconstituer en fonction des données disponibles l'évolution de ce milieu depuis la fin de la dernière époque glaciaire et de mettre en évidence ce qui caractérise celui-ci en termes de géomorphologie et d'hydrographie. Dans un deuxième temps, une analyse des données archéologiques, ethnohistoriques et historiques relatives à l'occupation humaine de l'aire d'étude ou de la région de l'aire d'étude est effectuée. Cette analyse ayant pour but l'identification de certaines des caractéristiques biophysiques qui ont pu avoir été privilégiées par des groupes humains à certains moments donnés et à certains endroits donnés dans la région qui inclut l'aire d'étude.

L'analyse des caractéristiques biophysiques et possiblement culturelles qui sont identifiées à partir des données archéologiques, ethnohistoriques et historiques permet généralement de constater certaines récurrences, lesquelles traduisent des préférences des groupes humains, à travers le temps, à l'égard de certaines conditions environnementales qui s'offraient à eux dans la région concernée. Si les données archéologiques actuelles ne reflètent possiblement pas toute la variabilité des caractéristiques environnementales qui ont pu être privilégiées par tous les groupes humains ayant pu occuper ou fréquenter cette région à diverses époques, celles-ci mettent néanmoins en évidence des caractéristiques qui ont assurément été favorisés par certains groupes, puisque c'est dans ces conditions environnementales qu'on retrouve les sites d'occupation de ces groupes humains. Les récurrences produisent

* Voir l'Annexe I

en fait une image, quoique partielle, des traits caractériels ou des tendances de l'ensemble des groupes humains actuellement archéologiquement connus ayant pu fréquenter ou exploiter la région à l'étude pendant la durée totale de l'occupation humaine. L'analyse des données archéologiques, ethnohistoriques et historiques peut donc permettre, dans la mesure de la qualité et de la disponibilité des données, l'élaboration de critères biophysiques et culturels qui sont spécifiques à l'occupation humaine d'un espace donné. Conséquemment, les données archéologiques disponibles ne rendent pas compte de toute la variabilité environnementale qui a pu être privilégiée par divers groupes humains dans un espace donné, l'archéologie doit également s'en remettre à certains critères dits "généraux" afin de compenser les lacunes détectées ou pressenties parmi les critères spécifiques élaborés. Ces critères généraux, bien qu'étant de nature intuitive, dépendent des connaissances acquises par l'archéologie.

Finalement, c'est en comparant ou en cherchant des corrélations entre les traits caractéristiques du milieu biophysique comme tel et les critères de détermination du potentiel archéologique que l'identification d'éventuelles zones de potentiel est effectuée. Selon les valeurs attribuées aux différents critères de détermination du potentiel et le degré de corrélation de ceux-ci avec les traits du milieu biophysique, des zones de potentiel archéologique sont délimitées, et leur potentiel est hiérarchisé selon trois classes de potentiel archéologique: fort, moyen et faible. Cette hiérarchisation reflétant, de façon théorique, le degré de probabilité que certains espaces, les zones de potentiel, aient supporté la présence humaine en des temps anciens.

Plusieurs démarches ont été effectuées afin de réaliser cette étude de potentiel archéologique et d'évaluer ainsi les éventuelles répercussions de la construction de l'autoroute 73 Sud entre Saint-Joseph-de-Beauce et Saint-Georges-de-Beauce.

2.2 DOCUMENTATION CONSULTÉE

L'analyse de la documentation archéologique concernant la région de l'aire d'étude, disponible au Service du patrimoine du ministère des Affaires culturelles, a permis de constater qu'il existe certaines récurrences au niveau des schèmes d'é-

tablissement des divers groupes humains ayant occupé la vallée de la Chaudière aux époques préhistorique et historique. Une analyse de la documentation ethnohistorique traitant de l'occupation du territoire par les Abénaquis au début de la période historique a aussi été réalisée dans le but précis d'identifier les caractéristiques biophysiques et géographiques des lieux privilégiés par ces groupes. Cette étude ethnohistorique a aussi permis d'élaborer un bref historique de l'occupation de la vallée de la rivière Chaudière, tout en permettant de confirmer l'importance de la rivière Chaudière comme voie de communication entre la région de Québec et les régions de la Nouvelle-Angleterre via les rivières du Maine et du New-Hampshire tout au long de la période historique.

D'autre part, l'examen des cartes des risques d'inondation pour la rivière Chaudière, entre Saint-Joseph-de-Beauce et Saint-Georges-de-Beauce publiées en 1978 par le ministère des Terres et Forêts délimitant la zone d'inondation des crues de 20 ans et centenaires, a permis l'élimination de secteurs périodiquement inondés où la probabilité de retrouver des sites archéologiques est théoriquement impossible à évaluer en raison des phénomènes d'érosion et de sédimentation qui ont affecté la plaine d'inondation de la rivière depuis plusieurs millénaires. Les secteurs ainsi éliminés ont été cartographiés à l'échelle de 1 : 20 000.

Par ailleurs, l'analyse stéréoscopique des photographies aériennes à l'échelle de 1 : 15 000 a permis l'élimination de zones perturbées par des aménagements anthropiques récents tels les gravières, les remblais et les aménagements urbains et résidentiels.

3.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

3.1 PRESENCE DES AMERINDIENS DANS LA VALLEE DE LA CHAUDIERE

La consultation des documents ethnohistoriques relatifs à l'occupation humaine de la vaste région de l'aire d'étude révèle que les Abénaquis fréquentèrent, entre autres, les corridors fluviaux formés par les rivières Kennebec, Chaudière, Penobscot, Ste-Croix, St-Jean, Etchemin, Saco, Androscoggin, et leurs affluents. Il semble, à la lecture de ces documents, que les habitants de ces bassins hydrographiques empruntaient à la période du contact avec les euro-canadiens des chemins connus depuis des générations. Les écrits des premiers explorateurs et missionnaires tels Champlain, Lescarbot, Biard, Druillette, Lejeune, témoignent de la présence de groupes abénaquis sur ces rivières. Dans le récit de ses voyages publié en 1613, Champlain mentionne que son séjour sur la rivière Penobscot lui a permis d'apprendre que cette rivière est en liaison étroite et facile, par l'intérieur des terres, avec la rivière Ste-Croix et que des rivières, des lacs et des portages peuvent même mener jusqu'au fleuve Saint-Laurent, à une lieue de Québec.

Lors de son passage sur la rivière Kennebec, Champlain apprend l'existence d'une intercommunication entre les rivières Kennebec et Chaudière dont les sources sont très rapprochées. En 1629 Champlain envoie un émissaire reconnaître avec précision le chemin qui mène, depuis Québec, au pays des Abénaquis, et en 1632, il identifie la rivière "par où les Sauvages vont à Quinibequi"(1) soit à la rivière Kennebec; il semble, selon Provost (1947; 114-121) qu'il s'agisse de la rivière Chaudière.

(1) Champlain, "Table pour cognoistre les lieux remarquables en ceste carte" Les Voyages et Découvertes, 1632; PCSC, VI, 230 # 10 cité dans Sévigny, 1976

En 1637, le père Lejeune mentionne la présence d'Abénaquis à Québec, venus visiter des Indiens vivant à proximité. La présence des Abénaquis à Québec et dans la vallée de la Chaudière est donc relatée, dès le début de la période historique, par ces récits. Cette présence sera encore confirmée, tout au cours des 17^e, 18^e et 19^e siècles, par diverses sources écrites et le tableau 1 présente une synthèse de l'histoire de l'occupation humaine de la vallée de la rivière Chaudière.

3.2 SITES ABENAQUIS ETHNOHISTORIQUEMENT CONNUS

L'analyse de la documentation ethnohistorique relative à l'occupation humaine de la vaste région où se situe l'aire d'étude a permis la localisation géographique relativement précise de sites abénaquis qui furent répertoriés par les explorateurs et les missionnaires. Le tableau 2 présente une compilation des caractéristiques géographiques des 26 sites abénaquis qu'il fut possible de localiser relativement précisément. Tous ces sites sont situés en position riveraine, et les résultats de la compilation des données environnementales présentées au tableau 3 révèlent que 88,3% des sites sont situés le long d'une rivière, que 7,6% sont localisés sur la rive d'un fleuve alors qu'un seul site, soit 3,8% de l'échantillon, est situé en contexte lacustre. On remarque que 42,3% des sites sont localisés à la confluence de deux cours d'eau, il est cependant impossible d'évaluer la distance de ces sites par rapport aux cours d'eau, les données ethnohistoriques étant absentes sur ce sujet. Un seul site, soit 3,8% des sites ethnohistoriques répertoriés, est situé à l'embouchure d'une rivière, alors que 34,6% des sites sont simplement localisés le long d'un cours d'eau, sans qu'il soit possible, à partir des documents ethnohistoriques, de les localiser plus précisément, et que 7,6% des sites sont localisés à proximité de chutes ou de rapides.

D'autre part, il s'avère actuellement impossible, compte tenu des données disponibles, de préciser la localisation de présomées anciennes bourgades abénaquisées qui auraient été situées à Ste-Marie, St-Joseph ou Vallée-Jonction.

TABLEAU 1 -
HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DE LA VALLEE DE LA RIVIERE CHAUDIERE

DATE	EVENEMENT	SOURCE
Avant 1604	Les Abénaquis utilisent la rivière Chaudière comme voie de communication avant la venue des Européens	Provost, 1983
17e siècle	Les Abénaquis empruntent la rivière Chaudière pour faire la traite des fourrures avec les Français	Provost, 1983
1629	Champlain envoie un émissaire pour reconnaître le chemin vers le pays des Abénaquis, celui-ci emprunte la rivière Chaudière à l'aller et au retour	Provost, 1983 Séigny, 1976
1637	Le père Lejeune raconte que des Abénaquis viennent visiter des Indiens vivant près de Québec	Séigny, 1976
1642-43	Présence de néophytes abénaquis à la mission de St-Joseph-de-Sillery	Séigny, 1976
1646-47	Le père Druillette se rend hiverner chez les Abénaquis de la rivière Kennebec, il aurait emprunté pour se rendre à ce village, la rivière Chaudière	Séigny, 1976; 95
1649	Une trentaine d'Abénaquis venus à Québec pour y faire la traite des fourrures sont refoulés	Séigny, 1976
1651	Le 22 juin, le père Druillette retourne auprès des Abénaquis, après un long détour par la rivière St-Jean, la petite troupe rejoint les sources de la Kennebec et le village de Narantsouak	Séigny, 1976; 100
1652	Le père Ragueneau raconte qu'on empêche toujours les Abénaquis de venir marchander à Québec en grand nombre	Séigny, 1976
1676	Migrations d'Abénaquis à Sillery, suite au conflit avec les Anglais (la révolte du roi Philippe)	Séigny, 1976
1679	Une délégation d'Abénaquis se rend à Québec pour demander à Frontenac des terres pour s'installer. Ils s'installent alors sur les rives des rivières Chaudière, Etchemin et des Abénaquis	Cadrin, 1984 citant Maurault, 1866
1682	Présence d'Abénaquis mentionnée par les Jésuites à Sillery et au Lac Champlain	Séigny, 1976
1683	Fondation de la mission de St-François-de-Sales, située près du Sault de la Chaudière	Cadrin, 1984 Séigny, 1976 Provost, 1970
1689-90	Durant l'hiver, Bécancour, baron de Portneuf, suit sur la neige les vallées des rivières Chaudière et Kennebec pour aller surprendre la colonie anglaise de Casco dans le Maine (Portland) pour venger le massacre de Lachine	Provost, 1970
1693	L'Intendant Bochart de Champlain révèle que 24 Abénaquis ont quitté leur domicile près de Québec pour se rendre à un de leur village dans le Maine (Ketakkan)	Séigny, 1976
1700	Les Abénaquis quittent la mission de St-François-de-Sales et vont s'installer près de l'embouchure de la rivière St-François, fondant la mission de St-François-du-Lac. Les Abénaquis continuent cependant à fréquenter le Sault de la Chaudière	Cadrin, 1984 Day, 1981 Provost, 1970 Cadrin, 1984 citant J.E. Roy, 1897
1704	Fondation de la Mission de Bécancour, le gouverneur Vaudreuil se réjouit d'avoir ajouté alors un bastion à la muraille défendant l'arrière-pays	Cadrin, 1984 Séigny, 1976
1713	Le Traité d'Utrecht, concluant la paix entre les Français et les Anglais, dépossède les Abénaquis de leurs terres en Nouvelle-Angleterre	M.A.C., 1977
1720-24	Migrations des Abénaquis vers la Nouvelle-France, suite à la dépossession de leur territoire. Ils s'installent entre autre le long du fleuve St-Laurent	M.A.C., 1977
1738	Installation de colons euroquébécois dans la Beauce. Les Abénaquis fréquentent toujours la rivière Chaudière	Provost, 1970
1744-47 ou 1751?	Réoccupation par les Abénaquis, de la Mission du Sault-de-la-Chaudière, suite aux migrations massives de ceux-ci, causées par la réanimation des tensions entre les colonies anglaises et françaises	Cadrin, 1984 citant Davault, 1939 Séigny, 1976
1754	Erection par les Anglais, du Fort Halifax, à la confluence des rivières Kennebec et Sebasticook, permettant aux Anglais, selon le gouverneur Shirley, de s'assurer le contrôle de ces deux voies de communication, coupant ainsi le passage des Abénaquis, alliés des Français vers Québec, via la Kennebec et la Chaudière	Séigny, 1976
1775	Invasion américaine; Arnold et ses troupes rencontrent un village d'Abénaquis installé à la confluence des rivières Famine et Chaudière. Quelques Abénaquis suivirent Arnold et ses troupes	Provost, 1983
1776-77	Construction du Fort de Beauceville, visant à prévenir une nouvelle invasion des américains et à surveiller les déserteurs canadiens	M.A.C., 1977
18e siècle	Occupation par les Abénaquis de la rive sud du fleuve St-Laurent, jusqu'à Pointe-Lévy. Les Abénaquis et les missionnaires circulent par la vallée de la rivière Chaudière. Présence de noms d'Abénaquis dans les registres paroissiaux de Ste-Marie, St-Joseph, St-Georges de Beauce et Beauceville (baptêmes, inhumations, mariages)	Cadrin, 1984 citant J.E. Roy, 1897 Provost, 1970 Provost, 1983
19e siècle	Grands rassemblements estivaux d'Abénaquis de la côte de Lauzon à l'ouest de l'embouchure de la rivière Chaudière	Cadrin, 1984
Après 1850	Développement des réserves entraînant le regroupement et la sédentarisation des Abénaquis notamment à Bécancour et à Odanak	Cadrin, 1984

TABLEAU 2 : SITES ABENAQUIS ETHNOHISTORIQUEMENT CONNUS

NOM DU SITE	NATURE DE L'OCCUPATION	SITUATION GEOGRAPHIQUE				DONNÉES ENVIRONNEMENTALES	CHRONOLOGIE	LOCALISATION ACTUELLE	REFERENCE A UN SITE ARCHEOLOGIQUEMENT CONNU
		CONFLUENT DE DEUX COURS D'EAU	RIVE D'UN COURS D'EAU	EMBOLCHURE D'UN COURS D'EAU	RIVE D'UN LAC PRES D'UN COURS D'EAU				
Narantsouak (Norridgewock)	Village important (2) deviendra mission jésuite de l'Assomption (3)		Rivière Kennebec					Madison (Maine)	
Sartigan	Village	Rivière Chaudière et rivière Famine (4) (2)					1775 (2)		
-	Lieu de rassemblement (2)	Rivière Le Bras St-Victor et rivière Chaudière (2)							CbEq-a (7)
-	Village			Rivière Saco			1605 (6)		
-	Cimetière abénaquis (1) campement		Fleuve St-Laurent (rive sud)			Longue pointe boisée où se retrouvait l'habitation des Jérémie, face à rivière Cap Rouge (1)		Ferme des Jérémie	CaEq-a (cimetière abénaquis) (7)
-	Campement hivernal (2)		Rivière Etchemin			A 3 lieues de Québec	1745		
Sault de la Chaudière ou St-François de Sales	Mission jésuite réoccupée en 1751 (3) réoccupée en 1744-48 (1)	Rive ouest de rivière Chaudière, et ruisseau Terrebonne (1)				Au nord des chutes du Sault de la Chaudière (1) jusqu'à Ile Vachon actuelle (3)(5) plateau fertile abrité par boisés (1)	1683 à 1751		
-	Mission jésuite (3)	Fleuve St-Laurent (rive nord)					1676 (1)		
Bécancour	Mission jésuite (1)		Rivière Puante				1704 (3)		
Bon Pasteur	Mission jésuite (3)		Rivière du Loup				1677-78		
Medotec	Village important (1713)(3) mission jésuite (3)	Rivière St-Jean et rivière Medeuxnekeag				Accès au St-Laurent	1713 à 1731	Woodstock (Maine)	
-	Village	Rive ouest de rivière Chaudière et petit affluent non-identifié (3)					1760 (4)	Près du village actuel de Ste-Marie	
-	Village	Rivière Penobscot et rivière Kenduskeag (3)						Bangor (Maine)	
Kadesquit (3)	Village	Rivière Penobscot et rivière Long-Pond (3)							
-	Village du chef Cabahis	Rivière Penobscot et rivière Belfast ou rivière Orland (1)							
-	Village		Rivière Saco (3) (source)					Frysburg (N.W. Maine)	
Coussinoc	Lieu de rassemblement saisonnier (3)		Rivière Kennebec					Augusta (Maine)	
Natchouak (3)	Village	Rivière St-Jean et rivière Nashwaak							
-	Village	Rivière St-Jean et rivière Madawaska (3)							
Ketakkan ou Taconock (3)	Village	Rivière Kennebec et Sebasticook (3)				Près des chutes du Taconnet (3)	1694-1713 (3)		
Comesoquantick (Anmesokkanti) (3)	Village		Rivière Sandy (tributaire de la rivière Kennebec)						
Narracomcock (3)			Rivière Andros-coggin			Dans un détour de la rivière un peu avant son embouchure			
Armikangan (3)	Village (3)		Rivière Andros-coggin			Situé près des rapides (trois petites chutes) (3)	Fin 17e siècle	Lewiston (Maine)	
-	Campement (3)		Rive est de rivière Kennebec					Woolwich (Maine)	

SOURCES: (1) Cadrin, Gaston, 1984
 (2) Provost, Honorius, 1983
 (3) Sevigny, P. André, 1976
 (4) Service de l'inventaire des biens culturels, M.A.C., 1977
 (5) Provost, Honorius, 1970
 (6) Morisson, Alvin H., 1974
 (7) I.S.A.Q., M.A.C.

TABLEAU 3 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DES SITES
ABENAQUIS ETHNOHISTORIQUEMENT CONNUS

Situation géographique	Nombre de sites	%
<hr/>		
<u>Contexte fluvial (rivières)</u>	23	88,3
<hr/>		
Confluence de deux cours d'eau	11	42,3
Rive d'un cours d'eau	9	34,6
Rive d'un cours d'eau à proximité de seuils (chutes ou rapides)	2	7,6
Embouchure d'une rivière	1	3,8
<hr/>		
<u>Contexte fluvial (fleuve)</u>	2	7,6
<hr/>		
Rive d'un fleuve	2	7,6
<hr/>		
<u>Contexte lacustre</u>	1	3,8
<hr/>		
Rive d'un lac près de l'embouchure d'un cours d'eau	1	3,8
<hr/>		
TOTAL	26	99,7
<hr/>		

3.3 SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS

La consultation de la documentation archéologique concernant la région de l'aire d'étude révèle la présence de 32 sites archéologiques ayant connu des occupations amérindiennes préhistoriques, dont quatre ont aussi été occupés par des Euro-québécois, tous situés à l'extérieur de l'aire d'étude (voir carte 1). Une reconnaissance archéologique, effectuée sur les rives de la Chaudière en 1975 par B. Morin, a permis la localisation de 3 sites archéologiques amérindiens préhistoriques à proximité de l'embouchure de la rivière, sur le cours de celle-ci, entre les chutes de Charny et le fleuve Saint-Laurent (voir carte 1). À l'est de l'embouchure de la rivière Chaudière, 5 sites archéologiques sont connus, dont quatre ont révélé une occupation amérindienne préhistorique et une occupation euro-québécoise. Trois des sites ayant révélé cette double occupation furent localisés lors d'une reconnaissance archéologique effectuée en 1984 par J. Dumont dans la municipalité de St-Romuald, les deux autres sites étant connus depuis une vingtaine d'années.

En amont de la rivière Chaudière, dans la région du lac Mégantic, un inventaire des sites archéologiques identifiés par un amateur, réalisé en 1976-1977 par B. Morin a permis d'identifier 23 sites amérindiens préhistoriques. Aucun site archéologique connu dans la région de l'aire d'étude n'est situé dans la vallée même de la Chaudière; 8 sites étant situés dans la zone estuarienne de la rivière et 23 sites étant situés sur les berges de lacs en amont de cette rivière. La reconnaissance archéologique réalisée en 1975 par B. Morin couvrait les berges de la rivière depuis son embouchure jusqu'à St-Georges de Beauce et aucun site archéologique ne fut trouvé à l'intérieur de la vallée comme telle. Il semble, de l'avis même de l'auteur de cette reconnaissance archéologique, que cette intervention n'ait pas été menée adéquatement, les sondages effectués n'ayant pas été assez profonds (Morin, 1976: 5, 15). Il est donc possible que des sites archéologiques situés dans la vallée de la Chaudière soient présents sous certains sédiments fluviatiles de la plaine d'inondation de la rivière Chaudière.

Il existe toutefois à l'intérieur de la région de l'aire d'étude un site préhistorique situé dans un contexte de vallée. Le site CeEs-1, localisé sur une rive de la rivière Etchemin, présente des caractéristiques biophysiques compatibles avec celles du milieu biophysique de l'aire d'étude.

Les tableaux 4 et 5 (en annexe) présentent une synthèse des données qui permet de regrouper diverses caractéristiques culturelles et géographiques pour tous les sites archéologiques répertoriés dans la région de l'aire d'étude, soit dans un corridor de 30 km de largeur, longeant de part et d'autre la rivière Chaudière de son embouchure, à savoir la rive du fleuve Saint-Laurent entre l'Anse du Vieux-Moulin et la Pointe de Lévy, à sa source, comprenant les lacs Mégantic, des Joncs et aux Araignées.

D'autre part, les données du pré-inventaire du ministère des Affaires culturelles suggèrent la présence de 7 sites archéologiques possibles dans la région de l'aire d'étude; soit 5 sites ayant été occupés par des Amérindiens et 2 sites euro-qubécois. L'aire d'étude proprement dite révèlerait probablement trois de ces sites archéologiques; les données du pré-inventaire archéologique du Québec consultées au Service du patrimoine du ministère des Affaires culturelles mentionnent en effet la présence de 2 sites amérindiens. Il s'agit du site CbEq-a grossièrement situé à la confluence de la rivière Le Bras St-Victor et de la rivière Chaudière et qui aurait été, à la période historique, un lieu de rassemblement des groupes amérindiens qui circulaient sur les rivières Chaudière et Le Bras St-Victor (Provost, 1983; 17). D'autre part, le site CaEq-a, apparemment localisé à St-Georges-de-Beauce, aurait livré des vestiges amérindiens. Un site euro-qubécois, daté du 18^e siècle, est aussi apparemment situé dans l'aire d'étude, il s'agirait du fort de Beauceville (CbEq-b) qui aurait été constitué d'une structure de bois de dimensions considérables et destiné à prévenir, vers 1776-1777, une nouvelle invasion des Américains et à surveiller les allées et venues des déserteurs canadiens. Les localisations précises de ces sites ainsi que la confirmation de l'existence de ceux-ci restent à faire. Les informations relatives à ces emplacements ou vestiges n'ayant pas encore été archéologiquement vérifiées.

3.4 OCCUPATION PRÉHISTORIQUE DE LA VALLÉE DE LA CHAUDIÈRE

Si la vallée de la rivière Chaudière recèle les traces d'une occupation préhistorique certaine, comme en témoignent les 32 sites qui furent répertoriés dans la région de l'aire d'étude, la séquence chronologique de cette occupation humaine, ainsi que l'affiliation culturelle des groupes qui occupèrent la vallée à cette époque, demeurent imprécises. Il semble cependant évident que la vallée de la Chaudière fut occupée par des groupes appartenant à la période Archaïque comme en témoignent les sites CeEt-5, BiEr-2 et BiEr-6. Ces deux derniers seraient associés à la période de l'Archaïque laurentien, laquelle est datée, dans la séquence chronologique généralement acceptée pour le sud du Québec, entre 4000 et 2000 avant J.-C. Le site de CeEt-5, situé dans la portion estuarienne de la rivière Chaudière devait être alors en position riveraine puisque le niveau de la mer à cette époque dépassait le niveau actuel de 15 mètres environ (Morneau, 1986). La vallée de la rivière Chaudière recèle aussi des sites associés à la période Sylvicole; deux sites sont datés du Sylvicole moyen (BiEr-9 et CeEt-47) allant de 400 avant J.-C. à 1000 après J.-C., alors qu'un site, situé à proximité du site estuarien de l'époque Archaïque (CeEt-5) est associé au Sylvicole supérieur. Il s'agit du site CeEt-212 qui serait alors daté entre 1000 et 1603 de notre ère, puisque c'est avec la venue de Champlain dans la région, en 1603, que prend fin la préhistoire beauceronne. Deux sites sont par ailleurs plus sommairement identifiés à la période Sylvicole, soit les sites lacustres BiEr-4 et BiEr-10, ils pourraient donc avoir été occupés entre 1000 avant J.-C. et 1603 après J.-C.

La vallée de la Chaudière semble avoir connu une occupation continue tout au cours de la préhistoire mais l'affiliation culturelle des groupes qui s'y succédèrent est plus incertaine.

4.0 COMPILATION DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES ET BIO- PHYSIQUES DES SITES PREHISTORIQUES ET EURO- QUEBECOIS SITUES DANS LA REGION DE L'AIRE D'ETUDE

Tous les sites archéologiques amérindiens préhistoriques et euro-qubécois actuellement connus dans la région de l'aire d'étude ont été analysés. Les tableaux 4 et 5 (en annexe) présentent une synthèse des données archéologiques analysées dans le cadre de cette étude. Tous ces sites ont également été cartographiés (carte no 1). Les données colligées ont ensuite été compilées; les résultats de cette compilation sont présentés sous forme d'un tableau statistique (tableau 6). L'analyse permet d'établir des récurrences permettant la détection de certaines tendances concernant des paramètres géomorphologiques favorables à l'établissement humain.

On peut constater que 71,9% des sites amérindiens préhistoriques sont situés dans un contexte lacustre et que tous les sites situés sur des plages lacustres sont aujourd'hui inondés, suite au récent relèvement artificiel des eaux des lacs situés en amont de la rivière Chaudière. De ces sites situés sur des plages, 91,3% sont localisés sur les berges de lacs ou de cours d'eau, alors que 2 sites (8,7%) sont insulaires. Des 23 sites situés sur des plages, 34,8% sont situés dans des baies et 56,5% sont localisés sur des plages plus ou moins rectilignes ou sur des pointes sableuses. La moitié des sites situés sur des plages rectilignes et dans des baies sont localisés à moins de 500 m de l'embouchure d'un cours d'eau plus ou moins important (ruisseau ou rivière).

D'autre part, 18,7% des sites préhistoriques sont localisés dans le contexte fluvial du fleuve Saint-Laurent et on retrouve 3 sites sur des terrasses fluviales des rivières Chaudière et Etchemin, soit 9,4% des sites préhistoriques connus dans la région de l'aire d'étude. Deux de ces sites sont localisés en face de rapides alors que le troisième se trouve dans un secteur qui est situé entre deux rapides. Un site est par ailleurs situé dans une anse formée par l'avancée, dans le fleuve Saint-Laurent, de la terrasse fluviale Mitis. Plus haut, sur la terrasse rocheuse Micmac, on observe 4 sites préhistoriques soit 12,5% de notre échantillon. On retrouve d'autre part un site situé dans la plaine interfluviale sise entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Etchemin. La terrasse rocheuse

TABLEAU 6.3. RESULTATS DE LA COMPILATION DES DONNEES BIOPHYSIQUES DES SITES ARCHEOLOGIQUES

	Amérindien préhistorique		Euro-québécois		Total	
	Nombre de sites	%	Nombre de sites	%	Nombre de sites	%
<u>SITUATION GEOGRAPHIQUE</u>						
Contexte lacustre	23	71,9	-	-	23/36	63,9
Plage plus ou moins rectiligne	6	18,8	-	-	6/36	16,7
Plage plus ou moins rectiligne située à moins de 500 m d'un cours d'eau	7	21,9	-	-	7/36	19,4
Plage dans une baie	4	12,5	-	-	4/36	11,1
Plage dans une baie située à moins de 500 m d'un cours d'eau	4	12,5	-	-	4/36	11,1
Plage sur une île	2	6,3	-	-	2/36	5,6
Contexte fluvial (riv. Chaudière et Etchemin)	3	9,4	-	-	3/36	8,3
Terrasse fluviale située dans une zone de rapides à moins de 500 m d'un cours d'eau	2	6,3	-	-	2/36	5,6
Terrasse fluviale située dans une zone calme entre 2 rapides à moins de 500 m d'un cours d'eau	1	3,1	-	-	1/36	2,7
Contexte fluvial (fleuve Saint-Laurent)	6	18,7	4	100,0	10/36	27,8
Terrasse rocheuse (Micmac) avec dépôts littoraux	4	12,5	3	75,0	7/36	19,4
Anse située sur le littoral (terrasse Mitis)	1	3,1	1	25,0	2/36	5,6
Interfluve	1	3,1	-	-	1/36	2,7
<u>Total</u>	32	100,0	4	100,0	36/36	99,9
<u>SITUATION PAR RAPPORT AU PLAN D'EAU</u>						
Position riveraine (lacs et rivières)	25	78,1	-	-	25/36	69,4
Position côtière (fleuve Saint-Laurent)	4	12,5	4	100,0	8/36	22,2
Position estuarienne (embouchure de rivière Chaudière)	3	9,4	-	-	3/36	8,3
<u>Total</u>	32	100,0	4	100,0	36/36	99,9
<u>DEPOTS DE SURFACE</u>						
Alluvions à dominance sableuse avec plus ou moins d'éléments grossiers (gravier-pierres)	26	81,2	-	-	26/36	72,2
Matériel d'altération de la roche en place (till) recouvert de sédiments littoraux à dominance sableuse	6	18,8	4	100,0	10/36	27,8
<u>Total</u>	32	100,0	4	100,0	36/36	100,0
<u>DRAINAGE</u>						
Bon	26	81,2	4	100,0	30/36	83,3
Bon à variable saisonnièrement	4	12,5	-	-	4/36	11,1
Modéré	2	6,3	-	-	2/36	5,6
<u>Total</u>	32	100,0	4	100,0	36/36	100,0
<u>PENTE</u>						
Horizontale ou sub-horizontale (0 à 5%)	25	78,1	4	100,0	29/36	80,6
Modérée (10 à 15%)	2	6,3	-	-	2/36	5,6
Site situé au bas d'un versant	4	12,5	-	-	4/36	11,1
<u>Total</u>	31	96,9	4	100,0	35/36	97,3
<u>COUVERT VEGETAL CONTEMPORAIN</u>						
Forêt riveraine	25	78,1	-	-	25/36	69,4
Forêt fermée climacique	7	21,9	4	100,0	11/36	30,6
<u>Total</u>	32	100,0	4	100,0	36/36	100,0
<u>PROXIMITE DES RESSOURCES FAUNIQUES CONTEMPORAINES</u>						
Faune ichtyenne	32	100,0	4	100,0	36/36	100,0
Faune avienne	15	46,9	4	100,0	36/36	100,0
Faune riveraine	12	37,5	-	-	12/36	33,3
Ongulés	18	56,3	-	-	18/36	50,0

Micmac étant couverte des dépôts littoraux abandonnés par la mer de Champlain, on peut donc constater que tous les sites archéologiques répertoriés dans la région de l'aire d'étude sont localisés sur des dépôts de surface à dominance sableuse. D'autre part, 75,0% des sites euro-qubécois sont situés sur la terrasse Micmac, alors qu'un site ayant connu une telle occupation est localisé dans l'Anse Benson, formée par l'avancée de la terrasse Mitis dans le fleuve Saint-Laurent.

L'évaluation de la position de tous les sites connus par rapport au plan d'eau permet de constater que 78,1% des sites sont en position riveraine, soit sur les berges de lacs ou de rivières et que 9,4% des sites sont en position estuarienne, alors que 12,5% des sites sont situés sur la rive du Saint-Laurent, donc en position côtière. Par ailleurs, l'altitude des sites archéologiques n'a pas été retenue comme critère déterminant dans l'analyse de nos données puisque les sites localisés dans la région de l'aire d'étude sont situés soit dans un contexte fluvial relié au fleuve Saint-Laurent, soit dans un contexte lacustre. Or, l'aire d'étude est située dans un contexte fluvial, associé à la rivière Chaudière. En effet, le bassin hydrographique de la Chaudière comprend 3 sous-systèmes hydrographiques présentant des dynamiques particulières. Le sous-système fluvial associé au fleuve Saint-Laurent comprend la partie estuarienne de la rivière Chaudière située en aval des chutes de Charny, où une rupture de pente d'environ 25 m délimite une zone ayant connu une dynamique particulière. Les sites qui y sont localisés sont situés sur des terrasses formées par les retraits successifs des eaux de la mer de Champlain depuis 10 000 ans.

En amont de la rivière Chaudière, une autre dynamique hydrologique peut être observée, les eaux des lacs Mégantic, des Joncs et aux Araignées ayant vraisemblablement peu fluctué au cours des derniers 8 000 ans, sauf très récemment alors que le relèvement artificiel des eaux entraîna l'inondation de 23 sites archéologiques. Il semble que le corridor fluvial de la Chaudière, situé en amont des chutes de Charny, n'ait pas connu, au cours des derniers 8 000 ans, de modifications importantes de son niveau d'eau. Le sous-système hydrographique a cependant pu connaître une autre dynamique entraînant le déplacement latéral des eaux, occasionnant alors des phénomènes d'accumulation de sédiments ou d'érosion des berges.

Par conséquent, en amont du seuil formé par les chutes de Charny, le corridor fluvial de la Chaudière et le sous-système lacustre ont pu connaître sur un même niveau altitudinal de multiples occupations au cours de la préhistoire. La dynamique hydrologique du sous-système fluvial de la Chaudière ne pouvant être comparée ni à celle du sous-système fluvial du fleuve Saint-Laurent, ni à celle du sous-système lacustre, l'altitude des sites archéologiques ne constitue pas un critère déterminant dans le cadre de cette étude.

Un seul site (CeEs-1) fait exception, celui-ci est localisé dans la vallée de la rivière Etchemin, et présente un contexte géographique similaire à celui de l'aire d'étude. Ce site est situé sur une terrasse fluviale, sculptée à même un ancien delta, et constitue l'ancienne plaine d'inondation de la rivière. Cette terrasse est située au confluent de la rivière Le Bras, ce qui explique l'origine deltaïque des dépôts qu'on y retrouve. Le site est en position riveraine, à une altitude de 0 à 10 m par rapport au niveau des eaux de la rivière Etchemin.

Tous les sites répertoriés dans la région de l'aire d'étude sont situés sur des dépôts sableux et 81,3% des sites préhistoriques sont localisés en des endroits qui devaient présenter, au moment de leur occupation, de bonnes conditions de drainage. Cependant, la plupart d'entre eux sont aujourd'hui submergés par le rehaussement artificiel des eaux des lacs Mégantic, des Joncs et aux Araignées. D'autre part, on observe des conditions de drainage bonnes ou variables saisonnièrement sur 12,5% des sites archéologiques et modérées dans 6,3% des cas.

Tous les sites occupent des espaces relativement plats; 78,1% des sites sont sis sur une pente sub-horizontale (0 à 5%), 6,3% des sites sont situés dans une pente modérée (de 10 à 15%) et 12,5% des sites sont localisés au bas d'un versant.

Tous les sites inventoriés dans la région de l'aire d'étude sont situés en milieu forestier; dans 78,1% des cas, il s'agit d'une forêt riveraine, relativement dense, dominée par les saules et les aulnes, alors que 21,9% des sites sont situés dans une forêt fermée climacique; l'érablière à bouleaux jaunes.

L'accessibilité à la faune ichthyenne semble avoir été un critère déterminant dans le choix, par les populations préhistoriques, des espaces qu'elles occupèrent, puisque la totalité des sites amérindiens préhistoriques recensés dans la région se présente dans un milieu où on croit qu'il y a un bon potentiel au niveau des ressources ichthyennes et, dans 37,5% des sites, au niveau des ressources riveraines (loutre, castor, porc-épic, raton-laveur)..

Près de la moitié (46,9%) des sites préhistoriques connus offrent aussi un bon potentiel pour la faune avienne. Plus de la moitié (56,3%) des sites sont situés dans des zones où les ongulés devaient circuler et donc offrir une excellente source de subsistance aux Amérindiens à diverses époques.

5.0 ELABORATION DES CRITERES SPECIFIQUES DE DETERMINATION THEORIQUE DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE

Les critères spécifiques qui permettent d'identifier et de hiérarchiser le potentiel archéologique dans l'aire d'étude sont présentés au tableau 7. Ces critères ont été élaborés à partir de l'analyse des données environnementales relatives aux sites archéologiquement et ethnologiquement connus. L'analyse de ces données environnementales révèle que 100% des sites archéologiquement et ethnohistoriquement répertoriés sont en position riveraine et que 36,8% de ceux-ci sont situés à la confluence de deux cours d'eau, soit 42,3% des sites ethnohistoriquement répertoriés et 31,3% des sites archéologiques. Les terrasses fluvio-deltaïques et les terrasses fluviales situées à proximité d'un cours d'eau actuel en dehors des périodes de crues constituent donc des espaces qui semblent avoir été privilégiés de tout temps par les groupes humains ayant occupé ou susceptibles d'avoir occupé la vallée de la rivière Chaudière. La situation géographique et hydrographique des sites archéologiques connus dans la région de l'aire d'étude et des villages abénaquis sommairement localisés par les sources ethnohistoriques a donc servi à l'élaboration des critères environnementaux de chaque classe de potentiel archéologique. Les autres critères environnementaux qui furent considérés dans cette analyse, telles la nature des dépôts de surface et la qualité du drainage, ont été élaborés à partir des données géomorphologiques des sites archéologiques connus.

D'autre part, la présence d'aménagements anthropiques récents, de même que la réalisation antérieure d'interventions archéologiques ont aussi été considérées lors de la détermination du potentiel archéologique des zones identifiées, ces facteurs entraînant une diminution plus ou moins importante du potentiel archéologique. La présence possible de sites archéologiques, tel que suggéré par les données du pré-inventaire (M.A.C.) et la mention dans les sources ethnohistoriques de lieux fréquentés par les Amérindiens représentaient des facteurs entraînant une augmentation du potentiel archéologique d'une zone déterminée.

TABLEAU 7 : CRITERES SPECIFIQUES DE DETERMINATION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE

CRITERES	POTENTIEL FORT (A)	POTENTIEL MOYEN (B)	POTENTIEL FAIBLE (C)
Situation géographique	-Terrasses fluvio-deltaïques -Terrasses fluviales contigües au cours d'eau	-Terrasses fluviales éloignées du cours d'eau en dehors de la période des crues -Cuvette de plateau -Versants adoucis de vallées affluentes disséquant le plateau	-Interfluve sur le plateau -Versants abrupts de vallée -Plaine alluviale actuelle
Hydrographie	-Confluence de deux cours d'eau -Proximité d'un cours d'eau navigable	-Proximité d'un cours d'eau navigable ou non	-Cours d'eau intermittants ou à régime torrentiel
Drainage	-Excessif à bon	-Modérément bon à bon	-Mauvais à très mauvais
Dépôts de surface	-Dépôts fluvio-deltaïques -Dépôts fluviaux -Dépôts morainiques remaniés	-Dépôts fluviaux -Dépôts morainiques remaniés	-Dépôts morainiques -Affleurements rocheux
Aménagements anthropiques récents	-Aucun -Agriculture	-Aménagements résidentiels	-Remblais, gravières, aménagements urbains
Interventions archéologiques antérieures	-Aucune	-Reconnaissance de Morin en 1975	
Documentation archéologique et ethnohistorique	-Données du pré-inventaire du ministère des Affaires culturelles -Données ethnohistoriques localisant sommairement des lieux fréquentés par les Amérindiens		

6.0 POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE

6.1 DETERMINATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

Une analyse stéréoscopique des photographies aériennes à l'échelle de 1 : 40 000 de l'aire d'étude a permis l'identification de diverses unités géomorphologiques; chacune étant composée d'un milieu topographiquement et géologiquement homogène et d'une combinaison de types géomorphologiques. La combinaison de types géomorphologiques représente quant à elle une certaine organisation de sous-unités géomorphologiques. L'examen des photographies aériennes à l'échelle de 1 : 15 000 a permis de préciser la délimitation des unités géomorphologiques, en permettant l'élimination des secteurs perturbés où la probabilité de trouver des sites archéologiques semblait faible (voir Annexe I).

Les unités géomorphologiques ainsi délimitées ont été cartographiées à l'échelle de 1 : 20 000, et leur évaluation en terme de potentiel archéologique a été effectuée en fonction de critères précis, élaborés à partir des résultats de la compilation des données environnementales provenant des données archéologiques et ethnohistoriques de la région de l'aire d'étude. Le tableau 7 présente une liste des critères spécifiques qui furent considérés dans cette analyse afin de déterminer le potentiel archéologique des zones géomorphologiquement délimitées. Le potentiel archéologique préhistorique et historique fut évalué en fonction des mêmes critères puisque tous les sites euro-qubécois répertoriés avaient également connu des occupations préhistoriques.

Une vérification visuelle des zones de potentiel archéologique théoriquement déterminées fut ensuite réalisée, afin d'ajuster cette évaluation théorique aux conditions rencontrées sur le terrain. Cette inspection visuelle a donc permis de préciser le degré de potentiel archéologique et la délimitation des zones retenues, tout en permettant de relever certains détails non-évidents sur les photographies aériennes.

6.2 BILAN

Un total de 18 zones de potentiel archéologique préhistorique et historique ont été déterminées, les tableaux synthèse 8 et 9 présentent les zones de potentiel fort et de potentiel moyen identifiées, ainsi que les caractéristiques ayant permis leur identification et leur hiérarchisation. Chaque zone de potentiel a été cartographiée à l'échelle de 1 : 20 000 et est identifiée par un code alpha-numérique faisant référence à sa classe de potentiel; les zones nommées A correspondant aux zones de potentiel fort et les zones B correspondant aux zones de potentiel moyen. Les zones non-identifiées alpha-numériquement correspondant à des zones de potentiel faible (voir carte no 2).

Les zones de potentiel archéologique correspondent généralement à des unités géomorphologiques dont les caractéristiques environnementales trouvent leur équivalence parmi les critères spécifiques ayant été élaborés dans le but de déterminer le potentiel archéologique. Les zones de potentiel fort comprennent un total de 4 zones alors qu'on dénombre 14 zones de potentiel moyen.

TABLEAU 8 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE FORT (A)

ZONE	SITE GEOMORPHOLOGIQUE	DEPOTS DE SURFACE	DRAINAGE	SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HYDROLOGIE	ACCESSIBILITE AU PLAN D'EAU ET NAVIGABILITE	DONNEES ETHNOHISTORIQUES	DONNEES ET INTERVENTIONS ARCHEOLOGIQUES
A ¹	Terrasse fluviale actuelle	Alluvions	Bon	-embouchure du ruisseau Doyon -confluence avec la rivière Chaudière -située à proximité de l'île Mainville	Accessibilité directe à la rivière Chaudière		
A ²	Terrasse fluviale accrochée au flanc du versant. Pente sub-horizontale	Dépôts morainiques; tills remaniés et délavés par les eaux de surface	Très bon	-en face de la confluence du Bras St-Victor à plus de 125 m de la rivière Chaudière -présence d'une gouttière en bas de la terrasse, vestige d'anciens chemins de la rivière Chaudière	Accessibilité des rivières Chaudière et Bras St-Victor, qui sont navigables	Mention d'un site de rassemblement amérindien situé près de l'embouchure de la rivière Bras St-Victor (Provost, H.: 1964)	Données du pré-inventaire des sites archéologiques du Québec (M.A.C.) Constat visuel de la présence de vestiges de l'époque historique (mai, 1986)
A ³	Petit delta Pente légèrement inclinée	Moraines remaniées Dépôts fluviaux en bas de la terrasse	Bon	-vallon où serpente le ruisseau Veilleux -la rivière Chaudière passe en bas de la terrasse -située à moins de 300 m en amont des rapides du Diable	Accès direct à la rivière Chaudière. Zone de rapides en amont		Partiellement couverte par la reconnaissance de B. Morin en 1975
A ⁴	Surface deltaïque Ravinement en bordure. Légèrement perturbé par des aménagements résidentiels près de la rivière Gilbert	Dépôts fluvio-glaciaires recouverts de dépôts fluvio-deltaïques	Excellent	-delta de la rivière Gilbert à la confluence de la rivière Chaudière	Accessibilité à la rivière Chaudière. Régime torrentiel de la rivière Gilbert; non-navigable		Partiellement couverte par la reconnaissance de B. Morin en 1975

TABEAU 9 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE MOYEN (B)

ZONE	SITE GEOMORPHOLOGIQUE	DEPOTS DE SURFACE	DRAINAGE	SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HYDROLOGIE	ACCESSIBILITE AU PLAN D'EAU ET NAVIGABILITE	DONNEES ETHNOHISTORIQUES	DONNEES ET INTERVENTIONS ARCHEOLOGIQUES
B ¹	Petit delta formant une petite vallée dans le versant	Dépôts fluvio-deltaïques	Bon	Embouchure d'un petit ruisseau anonyme Situé à 100 m de la rive actuelle de la rivière Chaudière	Accès à la rivière Chaudière Petit ruisseau non-navigable		
B ²	Ancien delta de la rivière Calway	Dépôts fluvio-deltaïques	Bon	A plus de 150 m de la rivière Chaudière	Accès direct à la rivière Calway qui est non-navigable. Accès à la rivière Chaudière		
B ³	Petite pointe rocheuse	Alluvions	Bon	En bordure de la rivière Chaudière En face de l'île Mainville	Accès à la rivière Chaudière		Inventoriée par B. Morin en 1975
B ⁴	Ancienne surface deltaïque formant un replat	Dépôts fluvio-deltaïques	Bon	Située à moins de 500 m des rivières Bras St-Victor et Chaudière, à la confluence de celles-ci sur la rive nord du Bras St-Victor	Accessibilité aux rivières Chaudière et Bras St-Victor qui sont navigables	Mention d'un site de rassemblement amérindien situé près de l'embouchure de la rivière Bras St-Victor (Provost, H.; 1964)	Inventoriée par B. Morin en 1975 Données du pré-inventaire des sites archéologiques du Québec (M.A.C.)
B ⁵	Bas de versant circonscrit par un détour de la rivière des Plantes. Ancien delta, surface légèrement ondulée	Minces dépôts fluvio-deltaïques sur assise rocheuse	Excellent	Zone située à 350 m de la confluence de la rivière des Plantes et de la rivière Chaudière	Accessibilité à la rivière des Plantes qui est non-navigable		Inventoriée par B. Morin en 1975
B ⁶	Vallée très encaissée	Dépôts fluvio-glaciaires	Excessif	Rives de la rivière des Plantes	Accès direct à la rivière des Plantes qui est non-navigable		Partiellement couverte par la reconnaissance de B. Morin en 1975
B ⁷	Cuvette sur le plateau	Moraine de décrépitude; sables et limons au centre de la cuvette. Dépôts fluvio-glaciaires au pied des versants de la cuvette	Modéré au centre de la cuvette. Bon drainage au pied des versants de la cuvette	Cuvette traversée par la rivière des Plantes. Confluence de la rivière des Plantes et du ruisseau Fraser	Accès direct à la rivière des Plantes qui est navigable par sections		
B ⁸	Cuvette du plateau	Moraines délavées	Bon	Cuvette où serpente le ruisseau Fraser. Confluence du ruisseau Fraser avec la rivière Noire	Possibilité de suivre le ruisseau et la rivière comme voie de communication pedestre		

TABLEAU 9 : ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE MOYEN (B) (SUITE)

ZONE	SITE GEOMORPHOLOGIQUE	DEPOTS DE SURFACE	DRAINAGE	SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HYDROLOGIE	ACCESSIBILITE AU PLAN D'EAU ET NAVIGABILITE	DONNEES ETHNOHISTORIQUES	DONNEES ET INTERVENTIONS ARCHEOLOGIQUES
B ⁹	Petite terrasse fluvio-deltaïque Relief sub-horizontale	Dépôts fluvio-deltaïques	Bon	Confluence de la rivière Mathieu et de la rivière Chaudière	Accès direct à la rivière Chaudière		Zone partiellement couverte par la reconnaissance de B. Morin en 1975
B ¹⁰	Petite surface rocheuse convexe peu perturbée par des aménagements urbains	Dépôts morainiques remaniés et dépôts sableux et limoneux	Bon	Confluence de la rivière du Moulin et de la rivière Chaudière	Accessibilité à la rivière Chaudière relativement facile (pentes)		Inventoriée par B. Morin en 1975
B ¹¹	Petite surface rocheuse peu perturbée par des aménagements urbains	Dépôts fluvio-deltaïques	Bon	Confluence de la rivière du Moulin et de la rivière Chaudière	Accès direct à la rivière Chaudière		Inventoriée par B. Morin en 1975
B ¹²	Surface deltaïque Ravinement en bordure Légèrement perturbé par des aménagements résidentiels près de la rivière Gilbert	Dépôts fluvio-glaciaires recouverts de dépôts fluvio-deltaïques	Excellent	Delta de la rivière Gilbert à la confluence de la rivière Chaudière	Accès à la rivière Gilbert qui est non-navigable. Accès à la rivière Chaudière		Partiellement couverte par la reconnaissance de B. Morin en 1975
B ¹³	Petite terrasse fluviale formant un replat	Dépôts fluviaux	Bon	Confluence de la rivière Podzer et de la rivière Chaudière	Accès direct à la rivière Chaudière et à la rivière Podzer qui est navigable par petites sections		Inventoriée par B. Morin en 1975
B ¹⁴	Versant nord de vallée fluviale	Dépôts fluvio-glaciaires remaniés par la rivière qui sont devenus fluviaux. Présence d'affleurements rocheux	Bon	Vallée de la rivière Famine	Corridor fluvial de la rivière Famine est navigable, mais le niveau des eaux peut être très bas en été	Mention d'un voyage d'un jésuite avec des amérindiens partant de Québec, empruntant la rivière St-Jean pour aboutir à la rivière Kennebec (via les rivières Daaquam, Famine et Chaudière??)	

7.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude de potentiel archéologique avait pour but de délimiter les zones présentant un potentiel archéologique à l'intérieur de l'aire d'étude et d'identifier ainsi des lieux ayant pu être propices à l'établissement humain en des temps anciens, tant aux époques préhistoriques qu'historiques. L'analyse des données archéologiques et ethnohistoriques a permis de confirmer sur ce point l'importance de la vallée de la rivière Chaudière; 32 sites archéologiques préhistoriques et 4 sites euro-qubécois ont été répertoriés dans la région de l'aire d'étude, et l'occupation de la vallée à l'époque historique est attestée par de nombreuses sources écrites même s'il est actuellement impossible à partir des données disponibles de localiser précisément les anciennes bourgades abénaquises. Les données du pré-inventaire du ministère des Affaires culturelles suggèrent la présence possible de 3 sites archéologiques dans les limites de l'aire d'étude; il s'agit de deux sites amérindiens préhistoriques et d'un site euro-qubécois.

L'étude de potentiel archéologique a permis d'identifier et de délimiter 18 zones présentant un potentiel archéologique préhistorique et historique; 4 zones de potentiel fort et 14 zones de potentiel moyen. En vue de sauvegarder les éventuels sites archéologiques ainsi que ceux déjà connus, quoique fort imprécisément localisés, à l'intérieur des limites de l'aire d'étude, il est recommandé qu'après l'acquisition par le ministère des Transports des terrains devant faire l'objet de travaux, une reconnaissance archéologique soit pratiquée à l'intérieur des zones de potentiel qui pourraient être perturbées par les travaux de construction de l'autoroute 73 Sud et les travaux de reconstruction de la route 173. Advenant la découverte de sites archéologiques lors de la reconnaissance archéologique, des mesures devront être prises pour sauvegarder les sites archéologiques ou les vestiges ainsi mis au jour. Toute découverte fortuite, lors de la construction ou de l'aménagement de la route et de l'autoroute, de vestiges archéologiques tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des zones de potentiel archéologique identifiées devra être communiquée au Service de l'environnement du ministère des Transports. Dans l'éventualité de telles découvertes, les travaux à cet ou à ces endroits devront être immédiatement interrompus jusqu'à avis contraire.

 BIBLIOGRAPHIE

- Cadrin, Gaston, 1984. "Le fleuve et sa rive droite; la présence amérindienne", Groupe d'Initiative et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM), CEGEP Lévis-Lauzon, 45 p.
- Chapdelaine, Claude et Clermont, Norman, 1983. "La rencontre de deux mondes; les premiers hivernements des Européens chez les Iroquoiens dans la province de Canada", rapport rédigé pour Parc Canada, 170 p.
- Charland, Thomas, op. 1961. "Un village d'Abénaquis sur la rivière Missisquoi" dans Revue d'Histoire de l'Amérique Française, pp. 319-332
- Charland, Thomas, op. 1964. "Les Abénaquis d'Odanak (1675-1937)", Les Editions du Lévrier, Montréal
- Day, Gordon M., 1971. "The Eastern Boundary of Iroquoia; Abenaki Evidence" dans *Min in the Northeast*, 1(1) pp. 7-13
- Day, Gordon M., 1971. "Henry Tufts as a source on the eighteenth century Abenakis" dans *Ethnohistory*, 21(3), pp. 189-197
- Day, Gordon M., 1978. "Western Abenaki" dans *Handbook of North American Indians, Northeast*, vol. 15 Smithsonian Institution, Washington
- Day, Gordon M., 1981. "The identity of the Saint-François Indians", Service Canadien d'Ethnologie, Dossier no 71, Collection Mercure, Musée National de l'Homme, 142 p.
- Day, Gordon M., 1983. "Le problème des identités Tribales. Les Abénaquis de Saint-François (Odanak)" traduction de Pierre Desrosiers et Marcelle Roy Paré, dans *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XIII, no 2, pp. 101-106

- Ethnoscop, 1983. "Etude du potentiel archéologique" dans Etude d'Impact, Voie de contournement, Ville de Saint-Georges, rapport rédigé pour les Consultants Carrier, Trottier, Aubin et associés, 20 p.
- Frisch, Jack A., 1967. "The Abenakis among the St-Regis Nohawks" dans The Indian Historian, 4(1), pp. 27-30
- Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1977. "Le patrimoine beauceron, essai d'une approche d'ensemble" Service de l'Inventaire des biens Culturels, Direction générale du Patrimoine
- Morneau, François, 1986. "Description du milieu biophysique du corridor de l'autoroute 73 entre Saint-Joseph et Saint-Georges de Beauce", Rapport interne, ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, 13 p.
- Morrison, Alvin H., 1974. "Dawnland decisions; seventeenth-century wabanaki leaders and their responses to differential contact Atimuli in the overlap area of New-France and New England", Thèse de Doctorat, State University of New York, Buffalo
- Morrison, Alvin H., 1975. "Dawnland directors; status and role of the 17th Century Esbanaki Sagamores" dans Papers of the Seventh Algonquian Conference 1975, William Cowan, ed. Carleton University Ottawa, pp. 495-515
- Painchaud, Alain, 1982. "Paléogéographie du site archéologique CeEt-9, Place Royale, Pointe de Québec, Esquisse régionale du Quaternaire récent", rapport rédigé pour CERANE Inc., 99 p.
- Provost, Honorius, 1947. "La Chaudière et l'Etchemin" dans La Revue de l'Université Laval; II, 2, pp. 114-121
- Provost, Honorius, 1970. "La vallée de la Chaudière; géographie et histoire" Notes d'enseignement, Editions de la Nouvelle-Beauce, Séminaire de Québec
- Provost, Honorius, 1983. "Les Abénaquis sur la Chaudière" Editions de la Nouvelle-Beauce, Séminaire de Québec

- Roche, 1983. "Etude d'impact sur l'environnement, Prolongement de l'autoroute 73 Sud (Beauce), Tronçon Sainte-Marie/Saint-Georges". Rapport préliminaire rédigé pour le ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement
- Roche, 1984. "Etude d'impact sur l'environnement, Prolongement de l'autoroute 73 Sud (Beauce), Tronçon Sainte-Marie/Saint-Joseph". Rapport rédigé pour le ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement
- Roy, Denis, 1984. "Etude du potentiel archéologique et analyse des composantes architecturales du Vieux-Québec", Tome I, rapport rédigé pour Pluram Inc.
- Sévigny, P. André, 1973. "Identification et localisation des groupements abénaquis aux 17e et 18e siècles" Thèse de Maîtrise. Département d'Histoire, Université de Montréal
- Sévigny, P. André, 1976. "Les Abénaquis, habitats et migrations" (17e et 18e siècles), Cahiers d'histoire des Jésuites No 3, éditions Bellarmin, Montréal
- Smith, Nicholas R., 1983. "The Wabanaki-Mokawk Conflict, a flokhistory Tradition", dans Actes du quatorzième congrès des Algonquinistes, William Cohan ed. Carleton University, Ottawa, pp. 49-56
- Snow, Dean R., 1968. "Wabanaki Family Hunting Territories" dans *American Anthropologist*, 70(6), pp. 1143-1151
- Anow, Dean R., 1978. "Eastern Abenaki" dans *Handbook of North American Indians, Northeast*, vol. 15, Smithsonian Institution, Washington
- Snow, Dean R., 1978. "Late Prehistory of the East Coast" dans *Handbook of North American Indian, Northeast*, vol. 15, Smithsonian Institution, Washington, pp. 58-69
- Wherry, Dennis J., 1979. "Abnaki, Etchemin and Malicite" dans *Papers of the Tenth Algonquian Conference*, William Cowan ed., Carleton University, Ottawa, pp. 181-190

ANNEXE I

DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE DU CORRIDOR DE
L'AUTOROUTE 73 ENTRE SAINT-JOSEPH ET SAINT-GEORGES DE BEAUCE

DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE DU
CORRIDOR DE L'AUTOROUTE 73 ENTRE
SAINT-JOSEPH ET SAINT-GEORGES DE BEAUCE

DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE DU
CORRIDOR DE L'AUTOROUTE 73 ENTRE
SAINT-JOSEPH ET SAINT-GEORGES DE BEAUCE

LOCALISATION ET LIMITES DE L'AIRE D'ETUDE

L'aire d'étude est située dans le district écologique du plateau appalachien (Bérubé et al., 1984; 43) qui est caractérisé par un relief moutonné marqué par des interfluves très arrondis, entrecoupés de quelques pointements rocheux alors plus accidentés. La tangente des interfluves est située vers les 300 mètres d'altitude.

L'aire d'étude forme un corridor d'une largeur de 3,5 km, dont la limite ouest longe la rive est de la rivière Chaudière. Les extrémités de ce corridor joignent les municipalités de Saint-Joseph-de-Beauce et de Saint-Georges-de-Beauce.

LES GRANDS TRAITS DU PAYSAGE

Les traits dominants du relief beauceron sont la vallée de la Chaudière et le plateau appalachien.

La vallée de la Chaudière présente un fond plat qui correspond généralement à la plaine d'inondation de la rivière. Les versants de la vallée font transition entre le talweg et le sommet de l'interfluve correspondant à la surface du bas-plateau appalachien. Ces versants présentent généralement des pentes douces (pentes moyennes de 5 à 10%) continues ou étagées par des terrasses (voir Figure 1).

Le plateau appalachien présente un relief légèrement vallonné, formé de collines au sommet au profil convexe et aux versants aux pentes douces.

HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude est située dans le bassin hydrographique de la rivière Chaudière. La rivière Chaudière qui prend sa source dans le système lacustre du lac Mégantic (lac Mégantic, lac aux Joncs et lac aux Araignées); draine un territoire de 6 680 km² avant de se déverser dans le fleuve Saint-Laurent à plus de 60 km en aval de l'aire d'étude (M.T.Q., 1984; 33).

Le système lacustre du lac Mégantic se compose essentiellement des trois lacs précités. Ces trois lacs formaient lots de la déglaciation de la région un même lac proglaciaire qui a inondé les basses terres de Mégantic et le fond des vallées des montagnes frontalières. L'altitude atteinte par le lac proglaciaire demeure inconnu. Suite à la déglaciation, l'ouverture du bassin lacustre vers la Chaudière, a provoqué l'exondation rapide des basses terres et le confinement de cuvettes lacustres. Aujourd'hui, le niveau d'eau de ces lacs est maintenu artificiellement élevé à environ 5 m de son niveau normal (Laforte et Roy, 1984). ✓

La rivière Chaudière s'écoule à l'intérieur d'une large vallée dont le profil transversal est généralement évasé et dont la pente d'écoulement est faible, moins de 1,2 m au kilomètre entre Saint-Georges et Beauceville et de 0,14 m au kilomètre entre Beauceville et Scott-Jonction (voir le profil en long de la rivière à la figure 2 (M.T.Q., 1984; 33)). ✓

Le bassin hydrographique de la Chaudière est représentatif de la région des Appalaches où l'influence prépondérante de la lithologie et de la structure géologique induit un réseau de drainage de faible densité et conditionne l'articulation géographique du réseau hydrographique. Le caractère poreux des sols composés de matériaux meubles (till et dépôts fluvio-glaciaires) et d'une assise géologique (shiste, calcaire et grès) très perméables explique la jeunesse apparente du réseau hydrographique de la Beauce. La vallée de la Chaudière est placée en travers de la structure géologique des Appalaches. Ses tributaires principaux sont parallèles à la direction des plis appalachiens. Les principaux tributaires de la Chaudière au niveau de l'aire d'étude sont, de l'aval vers l'amont, les rivières Famine, Gilbert, des Plantes, Calway et Pouliot (Saint-Joseph). Mis à part la rivière Famine, les tributaires de la Chaudière sont des cours d'eau peu importants du point de vue hydrographique. Ces cours d'eau ont des pentes d'écoulement assez forte qui permettent d'évacuer rapidement les eaux de drainage vers la Chaudière ce qui explique son engorgement lors des crues printanières. La rivière Famine draine une superficie de 704,5 km² et présente une pente de 7,2 m par kilomètre (M.T.Q., 1983; 9). Elle prend sa source à proximité du lac Etchemin et rejoint l'extrémité de la plaine de la rivière Daquam.

GEOMORPHOLOGIE DU QUATERNAIRE, LES GRANDES LIGNES DE LA MORPHOGENESE

Le modelé du substratum provient essentiellement d'un aplanissement des sillons appalachiens par des agents morphoclimatiques pré-quaternaires et par l'action fluviale à laquelle on associe le façonnement des vallées. On ne retrouve pas sur le modelé rocheux appalachien de la région de la Beauce une influence morphogénétique glaciaire mis à part les marques de polis glaciaires et l'aspect moutonné des collines.

La morpho-sédimentologie quaternaire de la région de la Beauce est caractérisée principalement par la moraine de fond qui recouvre la presque totalité des interfluves, par les vestiges d'écoulements sous-glaciaires et supra-glaciaires (dépôts fluvio-glaciaires) canalisés dans les principales vallées et par les plaines alluviales sub-actuelles et actuelles des rivières, notamment de la Chaudière. D'autre part on retrouve dans la vallée de la Chaudière, du moins à Vallée-Jonction, des dépôts plus anciens associés à l'interstradaire wisconsinien (Lasalle et al., 1980; 18).

La déglaciation

La déglaciation des Appalaches se serait effectuée, avant 13 000 ans A.A., dans la région des montagnes frontalières (Lac Mégantic) par le recul d'un front glaciaire actif vers le nord et le nord-ouest. L'une des caractéristiques du retrait glaciaire des Appalaches de la Beauce, est la formation de deux calottes glaciaires (appalachienne et laurentidienne) dans l'axe de la moraine de Saint-Antonin au nord-est de Vallée-Jonction, vers 13 000 ans A.A. (voir Tableau 1). Il serait juste, au lieu de parler de glacier appalachien, de conserver l'expression de «complexe de glaciers appalachiens» originellement introduite par Chalmer (1899), puisqu'il s'agit beaucoup plus de glacierets isolés dans les hauteurs (Lacombe, 1979; 154). La fonte des masses glaciaires individualisées dans les vallées et sur les collines se serait achevée vers les 11 000 ans A.A. pour les régions à proximité de la Beauce (Ibid; 153). Cette période de fonte se caractérise dans la haute vallée de la Chaudière et la région des montagnes frontalières (Lac Mégantic) a produit des phénomènes lacustres auxquels sont associés des sédiments fluvio-glaciaires. Ces sédiments comprennent de façon non-différenciée des faciès deltaïques et d'eau profonde (M.T.Q., 1983; 4). Dans l'aire d'étude, les faciès deltaïques situés à l'embouchure des rivières des Plantes et de La Famine ont pu être mis en place lors de ces courtes phases lacustres où le front glaciaire obstruait la vallée au nord. Toutefois nous croyons que ces faciès deltaïques

de même que les faciès d'eau profonde qu'on retrouve le long des berges de la rivière Famine et au fond de la rivière des Plantes auraient été mis en place lors d'un haut niveau d'eau lors de la première phase de la mer de Champlain.

L'invasion marine

Suite au retrait de l'inlandsis vers le nord de Québec, les mers de Goldthwait et de Champlain débordèrent sur le bas piedmont appalachien et la plaine du Saint-Laurent jusqu'à une altitude de près de 200 m (Lacombe, 1979; 154). Les limites de l'influence morpho-sédimentologique marine dans la vallée de la Chaudière sont actuellement imprécises. L'important débit des eaux douces de fonte glaciaire dans la vallée de la Chaudière, dont la partie en aval était ennoyée par la mer de Champlain aurait limité la morpho-sédimentologie marine. Seule l'altitude des replats des hautes terrasses fluviales et des surfaces deltaïques aux confluences de la Chaudière et de ses principaux tributaires témoigne d'un haut niveau des eaux pouvant atteindre plus de 160 m à Saint-Georges, lors du début de la phase transgressive de la mer de Champlain vers 12 000 ans A.A., soit environ 15 m au-dessus du niveau actuel de la rivière.

Le contexte fluvial

Avec l'abaissement graduel de la mer de Champlain et l'enfoncement du lit de la Chaudière dans les dépôts quaternaires pouvant aller jusqu'à l'assise rocheuse, des seuils apparaissent le long de la rivière. La chute de Charny située à une altitude de près de 60 m par rapport au niveau du fleuve, témoigne d'une discontinuité de la structure géologique. Ce seuil serait apparu avant 8 000 ans A.A. et marqua à ce moment la fin et la limite de l'influence estuarienne sur le cours de la Chaudière et le début du contexte fluvial.

Dès lors, les grands traits du réseau hydrographique de la Chaudière tels qu'ils se présentent aujourd'hui devaient être en place. Les fortes crues printanières qui inondent la plaine d'inondation de la rivière favorisent la sédimentation de limon sableux et l'érosion de certains rivages. Lors des crues exceptionnelles, les eaux peuvent inonder les replats des terrasses situés à moins de 10 m du niveau normal de la rivière.

MORPHO-SEDIMENTOLOGIE DE L'ESPACE OCCUPE PAR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE 73 (1)

Du début du projet (ch. 0 + 000) jusqu'à la bordure du versant de la vallée de la Chaudière (ch. 16 + 000), le tracé de l'emprise empruntera les surfaces légèrement vallonnées des interfluves sur la rive est de la rivière Chaudière. Une morpho-sédimentologie associée essentiellement aux dépôts morainiques caractérise le corridor choisi sur les interfluves du bas plateau appalachien. Au chaînage 5 + 100, l'emprise traversera la petite rivière encaissée Calway qui se caractérise par un régime irrégulier et un débit intermittent pendant l'été. Entre les chaînages 8 + 000 et 9 + 400, l'emprise descendra dans une petite cuvette formant une enclave dans le plateau vallonné. Cette cuvette rocheuse est remblayée par des matériaux morainiques de décrépitude. Cette cuvette forme un bassin récepteur des eaux de drainage où sont canalisés la rivière des Plantes et son affluent le ruisseau Fraser que l'emprise traversera respectivement aux chaînages 8 + 300 et 8 + 950. Ces cours d'eau ne sont pas navigables. Nous remarquons par ailleurs la présence d'un petit lac artificiel (ch. 8 + 350) qui devrait être remblayé lors de la construction de l'autoroute.

Entre les chaînages 9 + 000 et 17 + 000, l'emprise traversera la surface légèrement bombée de l'interfluve. Des matériaux morainiques recouvrent la roche en place.

C'est au chaînage 17 + 000 que l'emprise quitte les surfaces des interfluves pour rejoindre le fond de la vallée en empruntant un versant au profil adouci. Dans le bas versant et dans la plaine alluviale de la vallée de la Chaudière, l'emprise empruntera la bordure du replat d'une ancienne terrasse fluviale ou fluvio-deltaïque discontinue située à quelque 10 m au-dessus du niveau moyen des eaux de la rivière Chaudière. Entre les chaînages 20 + 400 et 21 + 500, l'emprise empruntera la surface de l'ancien delta de la rivière Gilbert et traversera cette même rivière encaissée dans son propre delta au chaînage 21 + 350. Du chaînage 21 + 500 jusqu'à la fin du projet au chaînage 27 + 000 à quelque 5 km au nord-ouest de Saint-Georges-de-Beauce, l'emprise longe la rivière en suivant le rebord d'une terrasse fluviale appuyée contre le versant adouci de la vallée.

(1) Voir le profil longitudinal du projet routier (Figure 3) sur lequel un chaînage préliminaire a été dressé aux seules fins de la description morpho-sédimentologique du corridor retenu.

BIBLIOGRAPHIE

- Bérubé, D., Ducruc, J.-P. et Audet, G., 1984. Esquisse préliminaire écologique du Québec méridional (régions administratives 03 et 05). Ministère de l'Environnement, Contr. du Service des inventaires écologiques # 7, 62 p.
- Chalmers, R., 1899. Surface geology and auriferous deposits of southeastern Quebec; Commission géologique du Canada; rapport annuel pour l'année 1898; vol. 10, partie J, 160 p.
- Lacombe, J., 1979. Géomorphologie glaciaire de la partie centrale du comté de Bellechasse, Université Laval, dépt. de Géographie, Th. M.A., 168 p.
- Laforte, E., et Roy, D., 1984. Route 161, Nantes, réfection de la route 161; 9,5 km, Etude de potentiel archéologique M.T.Q., Service de l'environnement, Division de l'assistance aux régions, 6 p.
- Parent, M., Dubois, M., Bail, J.-M., Larocque, P. et Larocque, G., 1985. Paléographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans B.P., dans Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XV, Nos T-2, pp. 17-37
- Lasalle, P., Martineau, G. et Chauvin, L., 1976. Géologie des sédiments meubles d'une partie de la Beauce et du Bas-Saint-Laurent, rapport préliminaire, ministère des Richesses naturelles, Dpv-438
- Lasalle, P., Martineau, G. et Chauvin, L., 1977. Morphologie, stratigraphie et déglaciation dans la région de Beauce - Mont Notre-Dame - Parc des Laurentides; ministère des Richesses naturelles du Québec, Dpv-516
- Lasalle, P., Martineau, G. et Chauvin, L., 1977. Dépôts morainiques et stries glaciaires dans la région de Beauce - Mont Notre-Dame - Parc des Laurentides; ministère des Richesses naturelles du Québec, Dpv-515
- Lasalle, P., Martineau, G. et Chauvin, L., 1980. Géologie du Quaternaire au sud de la ville de Québec (Thetford Mines, Beauce, Mont Notre-Dame, Le Quaternaire du Québec IV), Université Laval, livret guide excursion A11, AGC-AMC Québec, 32 p.

Ministère des Transports & Roche et associés Ltée, 1983. Prolongement de l'autoroute 73 sud (Beauce) Tronçon Sainte-Marie/Saint-Georges (Préliminaire), M.T.Q., Service de l'environnement, 100 p.

Richard, P., 1973. Histoire post-glaciaire comparée de la végétation dans deux localités du sud de la ville de Québec, dans Naturaliste canadien, Vol. 100 No 6, nov.-déc., pp. 591 à 603

Richard, P., 1985. Couvert végétal et paléoenvironnement du Québec entre 12 000 et 8 000 ans B.P.: l'habitabilité dans un milieu changeant. Recherches Amérindiennes au Québec, Vol XV, Nos 1-2, pp. 39-56

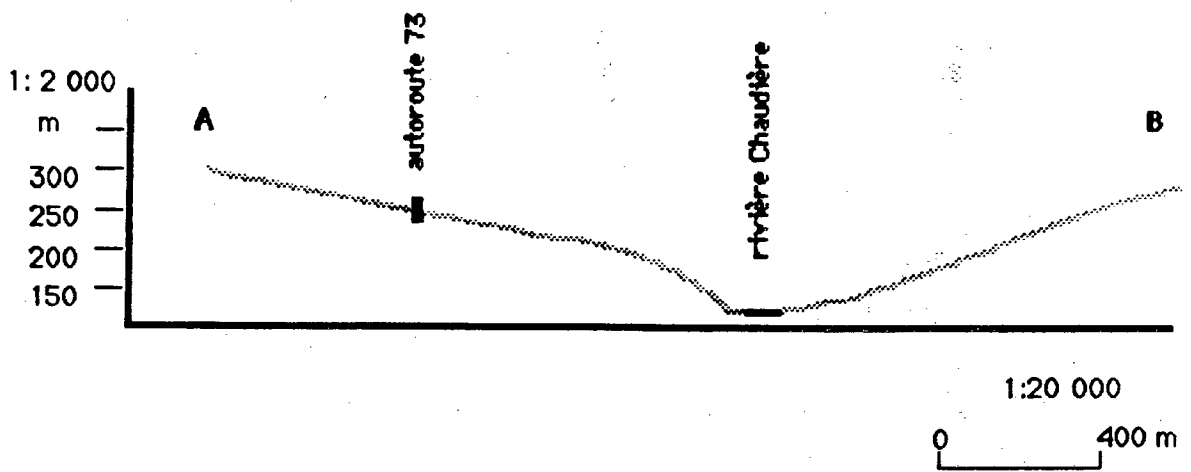
AUTRES SOURCES

Environnement Canada et Ministère de l'Environnement du Québec, 1979. Carte du risque d'inondation, rivière Chaudière, de Saint-Georges à Saint-Joseph de Beauce, Québec

PHOTOGRAPHIES AERIENNES

Echelle 1 : 40 000	Q 75912	162 à 164 217 à 220
	Q 75911	29 à 33 55 à 58

Figure 1 - Profil transversal de la vallée de la Chaudière



**PROFIL EN LONG DE
LA RIVIERE CHAUDIERE**

Adapté du ministère de l'Énergie et des Ressources

Figure 2

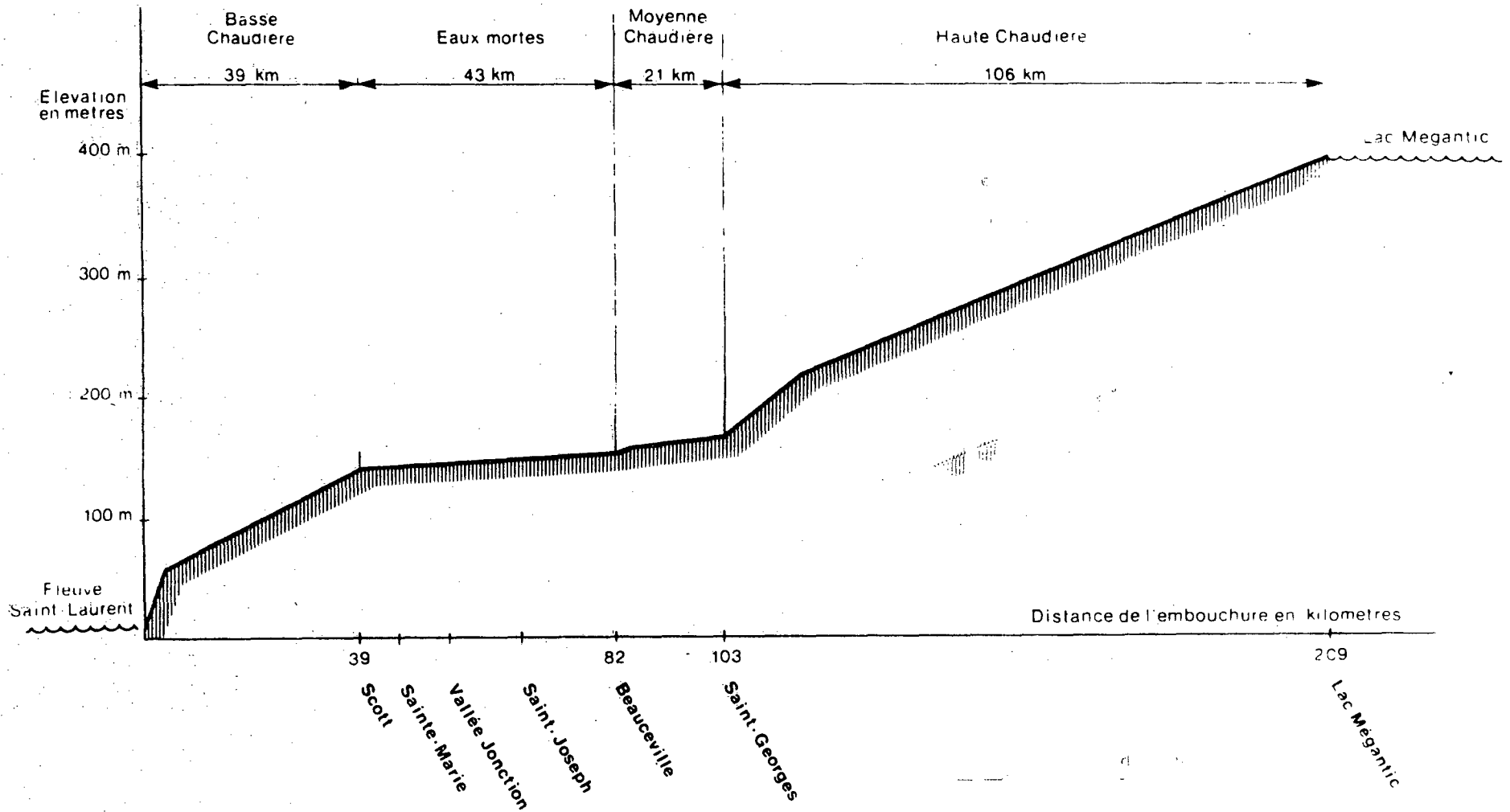


TABLEAU 1 - CADRE MORPHO-SEDIMENTOLOGIQUE - VALLEE DE LA CHAUDIERE

age AA (année avant aujourd'hui)	contextes morphogénétiques		morphologie - dépôts	paléo-environnements	age AA (année avant aujourd'hui)
	Vallée du St-Laurent	Vallée de la Chaudière			
actuel					actuel
1 000					1 000
2 000	niveau actuel				2 000
3 000					3 000
4 000			plaine de débordement: alluvions		4 000
5 000	niveau de ~ 15 m de l'actuel		terrasses fluviales: alluvions		5 000
6 000	bas niveau marin ~ 0 m actuel		terrasses fluviales: alluvions		6 000
7 000					7 000
8 000	contexte fluvio-lacustre	seuil de Charny (~ 60 m)		sapinière à bouleau blanc	8 000
9 000				peupleraie ouverte	9 000
10 000	fin de la mer de Champlain		delta pro-glaciaire de vallée-jonction et de Scott	toundra	10 000
11 000	déglaciation complète des Appalaches	◉ aire d'étude déglacée et exondée haut niveau d'eau (invasion marine ~ 160m)	moraine de fond et de décrépitude	désert périglaciaire	11 000
12 000	ouverture du détroit de Québec: invasion marine jusqu'à une altitude > à 200 m.	aire d'étude englacée	haut-delta fluvio-glaciaire: sable, gravier, bloc.		12 000
13 000	déglaciation de la haute vallée de la Chaudière, dans la région du Mont Mégantic.	*lac proglaciaire Chaudière qui se vidange via la vallée de la rivière Kennebec	moraine de fond: till moraine de décrépitude		13 000
14 000				territoire englacé	14 000

TABLEAU 4
SITES PRÉHISTORIQUES

SITES	IDENTIFICATION CULTURELLE	CHRONOLOGIE	FONCTION	LOCALISATION (SITE GEOMORPHOLOGIQUE)	PENTE	ALTITUDE / PLAN D'EAU	PROXIMITÉ / PLAN D'EAU	DÉPÔT DE SURFACE	DRAINAGE	DISTRICT ÉCOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	RESSOURCES FAUNTIQUES / OÙLUS CONTINGENCES	COUVERT VÉGÉTAL CONTEMPORAIN	ÉTENDUE DU SITE	ÉTAT DU SITE	TRAVAIL EFFECTUÉ	REFERENCES	
B1Eq-1	Amérindien préhistorique	I	I	Plage lacustre sur pointe, rive N de rivière aux Araignées, au confluent du lac aux Araignées, à proximité de l'embouchure de la rivière aux Araignées	Nulla	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain situé à moins de 500 m de la rivière	Alluvions tourbeuses	Variable saisonnièrement	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne et faune riveraine; Avifaune: potentiel modéré; Ongulés: situés à moins de 1 km d'une zone de potentiel fort	Forêt riveraine	I	Déclut Inondé	Collecte 1975	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Eq-2	Amérindien préhistorique	I	I	Plage lacustre sur rive E du lac aux Araignées, à moins de 400 m de la rive N et de l'embouchure de la rivière aux Araignées	Nulla	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain situé à moins de 500 m de la rivière	Alluvions tourbeuses	Variable saisonnièrement	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne et faune riveraine; Avifaune: potentiel modéré; Ongulés: situés à moins de 1 km d'une zone de potentiel fort	Forêt riveraine	I	Très perturbé Inondé	Collecte 1975	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Eq-3	Amérindien préhistorique	I	I	Plage sur rive E du lac aux Araignées, à l'embouchure du ruisseau Néels	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain au confluent d'un ruisseau	Sableux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne et faune riveraine; Avifaune: potentiel modéré; Ongulés: situés à moins de 1 km d'une zone de ravages	Forêt riveraine	I	Très perturbé Inondé	Collecte 1975	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Eq-4	Amérindien préhistorique	I	I	Plage lacustre dans la baie Clarke, située du N-W du lac aux Araignées	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain	Sableux, graveleux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel faible; Ongulés: potentiel modéré	Forêt riveraine	I	Perturbé Inondé	Collecte 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Eq-5	Amérindien préhistorique	I	I	Situé sur rive de l'île du lac aux Araignées	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site insulaire	Rochers, sables et graviers	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne et faune riveraine	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Collecte 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Eq-6	Amérindien préhistorique	I	I	Situé sur rive de l'île du lac aux Araignées	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site insulaire	Rochers, sables et graviers	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne et faune riveraine	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Collecte 1975	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-1	Amérindien préhistorique	I	I	Situé sur la rive N de baie de l'Ouest à 1,5 km de marche du lac Mégantic	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain situé à moins de 1 km de la décharge du lac aux Araignées	Sableux, graveleux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel faible; Ongulés: potentiel modéré	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Collecte 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-2	Archéologique Laurentienne	4000 avant J.-C. à 1000 avant J.-C.	I	Petite ense située sur rive N de baie de l'Ouest du lac aux Araignées	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain situé à moins de 1 km de la décharge du lac aux Araignées	Sableux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Ongulés: potentiel modéré	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Collecte 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-3	Amérindien préhistorique	I	I	Situé au fond de la baie de l'Ouest sur la rive N de la décharge du lac aux Araignées	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain situé à moins de 1 km de la décharge du lac aux Araignées	Sableux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne et faune riveraine; Avifaune: potentiel faible	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Collecte 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-4	Sylvicole	1000 avant J.-C. à 1000 après J.-C.	I	Situé au fond de baie de l'Ouest sur la rive E de la décharge du lac aux Araignées, en face de B1Er-3	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain situé à moins de 500 m de la décharge du lac aux Araignées	Sableux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne et faune riveraine; Avifaune: potentiel faible	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Collecte 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-5	Amérindien préhistorique	I	I	Pointe située à l'E de baie de l'Ouest	Plat	0-10 m / lac aux Araignées	Site riverain	Sableux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-6	Archéologique Laurentienne	4000 avant J.-C. à 1000 avant J.-C.	I	Sur rive E du lac des Jones	Bas de versant	0-10 m / lac des Jones	Site riverain	Sableux, graveleux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: très bon potentiel; Faune riveraine: très bon potentiel	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-7	Amérindien préhistorique	I	I	Rive N du lac des Jones	Bas de versant	0-10 m / lac des Jones	Site riverain	Sableux, graveleux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: très bon potentiel; Faune riveraine	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-8	Amérindien préhistorique	I	I	Rive N du lac des Jones	Bas de versant	0-10 m / lac des Jones	Site riverain	Sableux, graveleux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: très bon potentiel; Faune riveraine	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-9	Sylvicole moyen	400 avant J.-C. à 1000 après J.-C.	I	Rive S-E de rivière aux Araignées à 400 m en aval du lac des Jones et à 1,2 km en amont du lac Mégantic	Bas de pente	0-10 m / rivière aux Araignées	Site riverain situé en face de la confluence de la rivière Mégantic	Sableux, graveleux	Bon et/ou variable	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Faune riveraine; Avifaune et Ongulés: potentiel fort	Forêt riveraine	≈ 400 m ²	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976; Collecte/sondages 1982	Morin, Bertrand; 1977a; Dumont, Jean; 1984	
B1Er-10	Sylvicole	1000 avant J.-C. à 1000 après J.-C.	I	Situé à l'embouchure de la rivière aux Araignées, sur une pointe sablonneuse, à l'extrémité S-E du lac Mégantic	Plat	0-10 m / lac Mégantic	Site riverain situé à moins de 500 m de la charge du lac Mégantic	Sableux	Bon aujourd'hui	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Faune riveraine	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-11	Amérindien préhistorique	I	I	Situé à 300 m au N du site B1Er-10 sur la rive E du lac Mégantic	Pente douce	0-10 m / lac Mégantic	Site riverain situé à moins de 500 m de la charge du lac Mégantic	Sableux, graveleux, pierrosités	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel fort à proximité	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-12	Amérindien préhistorique	I	I	Extrémité S du lac Mégantic sur rive N	Pente douce	0-10 m / lac Mégantic	Site riverain	Sableux, graveleux	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel fort; Ongulés: potentiel fort, situé à moins de 3 km de territoire de chasse actuelle	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-13	Amérindien préhistorique	I	I	Situé à l'extrémité S du lac Mégantic, dans une zone marécageuse	Plat	0-10 m / lac Mégantic	Site riverain situé à moins de 500 m de la rivière Bergeron	Sableux, graveleux	Bon? Aujourd'hui présence de marécages derrière le site; donc mauvais drainage	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel fort; Ongulés: potentiel fort, territoire de chasse à proximité	Forêt riveraine	I	Peu perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-1	Amérindien préhistorique	I	I	Situé sur rive N du lac Mégantic, dans la baie du Petit Port, site protégé des vents par deux petits bancs	I	0-10 m / lac Mégantic	Site riverain	Lacustres, sables	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel faible; Ongulés: bon potentiel	Forêt riveraine	I	Perturbé Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-2	Amérindien préhistorique	I	I	Situé sur la rive N du lac Mégantic, dans la baie de Victoria	Sub-horizontale	0-10 m / lac Mégantic	Site riverain situé à moins de 500 m d'un ruisseau	Lacustres, sables	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel faible; Ongulés: bon potentiel, proximité de parcours d'hiver du chevreuil	Forêt riveraine	I	Perturbé Chalets Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-3	Amérindien préhistorique	I	I	Sur la pointe Corbail, sur rive N du lac Mégantic	Plat	0-10 m / lac Mégantic	Site riverain	Lacustres, sables	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel faible; Ongulés: bon potentiel, proximité de parcours d'hiver du chevreuil	Forêt riveraine	I	Perturbé Chalets Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
B1Er-4	Amérindien préhistorique	I	I	Sur la rive N du lac Mégantic, dans la baie des Sables	Plat	0-10 m / lac Mégantic	Site riverain situé à 100 m d'un cours d'eau	Lacustres, sables	Bon	Montagnes frontalières	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel faible; Ongulés: potentiel fort, proximité de parcours d'hiver du chevreuil	Forêt riveraine	I	Perturbé Chalets Inondé	Identification visuelle 1976	Morin, Bertrand; 1977a	
CeEt-1	Amérindien préhistorique	I	I	Sur terrasse rocheuse formée à la falaise, à l'est de la zone calme entre 2 rapides	Horizontale	0-10 m / rivière Etchemin	Situé à moins de 200 m de la rive du lac Etchemin, au confluent de la rivière Le Bras	Alluvions tourbeuses, sables	Modéré	Plaine du Saint-Laurent	Etchemin	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel modéré; Ongulés: bon potentiel, proximité de parcours d'hiver du chevreuil	Forêt riveraine	I	Perturbé Inondé	Collecte 1964	Gaumond, Michel; 1959-66	
CeEt-5*	Archéologique	± 3000 avant J.-C.	Atelier de taille / Station	Sur terrasse rocheuse Micmac adossée à la falaise, à 1,5 km en amont de la rivière Etchemin et à plus de 2 km en aval de l'embouchure de la rivière Chaudière	Sub-horizontale	15-20 m / fleuve Saint-Laurent	Site côtier situé à environ 500 m de la rive du fleuve Saint-Laurent	Matériel d'alluvion de la roche en place et influence littorale, sableux-graveleux	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Rive sud du fleuve Saint-Laurent	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement, proximité d'estrans	Forêt fermée de feuillus (chevreuil)	I	Perturbé Inondé	Fouilles 1960-62-63; Evaluation 1984	Gaumond, Michel; Dumont, Jean; 1985	
CeEt-10	Amérindien préhistorique	I	I	Terrasse rocheuse Micmac formant une pointe, au détour de l'estuaire de la rivière Chaudière	Sub-horizontale	25-30 m / rivière Chaudière	Site estuarien situé à moins de 100 m de la rive de la Chaudière	Matériel d'alluvion de la roche, texture variable	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel moyen; Ongulés: bon potentiel, situé à moins de 5 km à l'est de zone de parcours d'hiver	Forêt feuillus	300 m ²	Intact	Collecte/sondages 1975	Morin, Bertrand; 1976	
CeEt-11	Amérindien préhistorique	I	I	Terrasse fluviale située à 2 km en amont de l'embouchure de la rivière Chaudière, dans une zone de portage	Sub-horizontale	10-20 m / rivière Chaudière	Site estuarien	Alluvions, sables	Variable	Plaine du Saint-Laurent	Chaudière	Faune ichtyenne; Ongulés: bon potentiel, situé à 3 km d'une zone de parcours d'hiver	Forêt fermée de feuillus	I	Perturbé Inondé	Collecte/sondages 1975	Morin, Bertrand; 1976	
CeEt-12	Amérindien préhistorique	I	I	Terrasse fluviale située dans la plaine d'inondation sub-actuelle de la rivière Chaudière, dans une zone de portage (présence de rapides)	Plat	15-20 m / rivière Chaudière	Site estuarien situé à environ 50 m de la rive de la Chaudière au confluent d'un ruisseau	Alluvions, sables	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Chaudière	Faune ichtyenne; Avifaune: potentiel faible; Ongulés: bon potentiel	Forêt riveraine	I	Perturbé Inondé	Collecte/sondages 1975	Morin, Bertrand; 1976	
CeEt-47	Amérindien préhistorique (Sylvicole moyen)	400 avant J.-C. à 1000 après J.-C.	Sépultures	Surface convexe de l'interfluvium	Sub-horizontale	50 m / fleuve Saint-Laurent	À environ 1 km de la rive de la Chaudière	Matériel d'alluvion de la roche en place et sables littoraux	Modéré	Plaine du Saint-Laurent	Chaudière	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement	Forêt fermée de feuillus	I	Perturbé Inondé	Découverte fortuite	Gaumond, Michel; Gagné, Gérard; 1983	
CeEt-21*	Amérindien préhistorique	I	I	Terrasse rocheuse Micmac adossée à la falaise, à 1,5 km en amont de la rivière Etchemin et à plus de 2 km en aval de l'embouchure de la rivière Chaudière	Sub-horizontale	15-20 m / fleuve Saint-Laurent	Site côtier situé à moins de 200 m de la rive du fleuve Saint-Laurent	Matériel d'alluvion de la roche en place et influence littorale, sableux-graveleux	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Rive sud du fleuve Saint-Laurent	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement, proximité d'estrans	Forêt fermée de feuillus	I	Perturbé Inondé	Sondages 1984	Dumont, Jean; 1985	
CeEt-212*	Sylvicole supérieur	1000 après J.-C.	I	Terrasse rocheuse Micmac adossée à la falaise, à 1,5 km en amont de la rivière Etchemin et à plus de 2 km en aval de l'embouchure de la rivière Chaudière	Sub-horizontale	15-20 m / fleuve Saint-Laurent	Site côtier situé à environ 300 m de la rive sud du fleuve Saint-Laurent	Matériel d'alluvion de la roche en place et influence littorale, sableux-graveleux	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Rive sud du fleuve Saint-Laurent	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement, proximité d'estrans	Forêt fermée de feuillus	I	Perturbé Inondé	Construction et agriculture	Sondages 1984	Dumont, Jean; 1985
CeEt-213*	Amérindien préhistorique	I	I	Côté E de l'Anse Benson, située à l'ouest de la pointe adossée à la falaise, site localisé sur la terrasse Mitis	Sub-horizontale	0-10 m / fleuve Saint-Laurent	Site côtier situé à moins de 100 m de la rive du fleuve Saint-Laurent	Matériel d'alluvion de la roche en place et influence littorale, sableux-graveleux	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Rive sud du fleuve Saint-Laurent	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement, proximité d'estrans	Forêt fermée de feuillus	I	Perturbé Ancien port et agriculture	Sondages 1984	Dumont, Jean; 1985	

* c.f. Tableau des sites euro-québécois

TABLEAU 5
SITES EURO-QUÉBÉCOIS

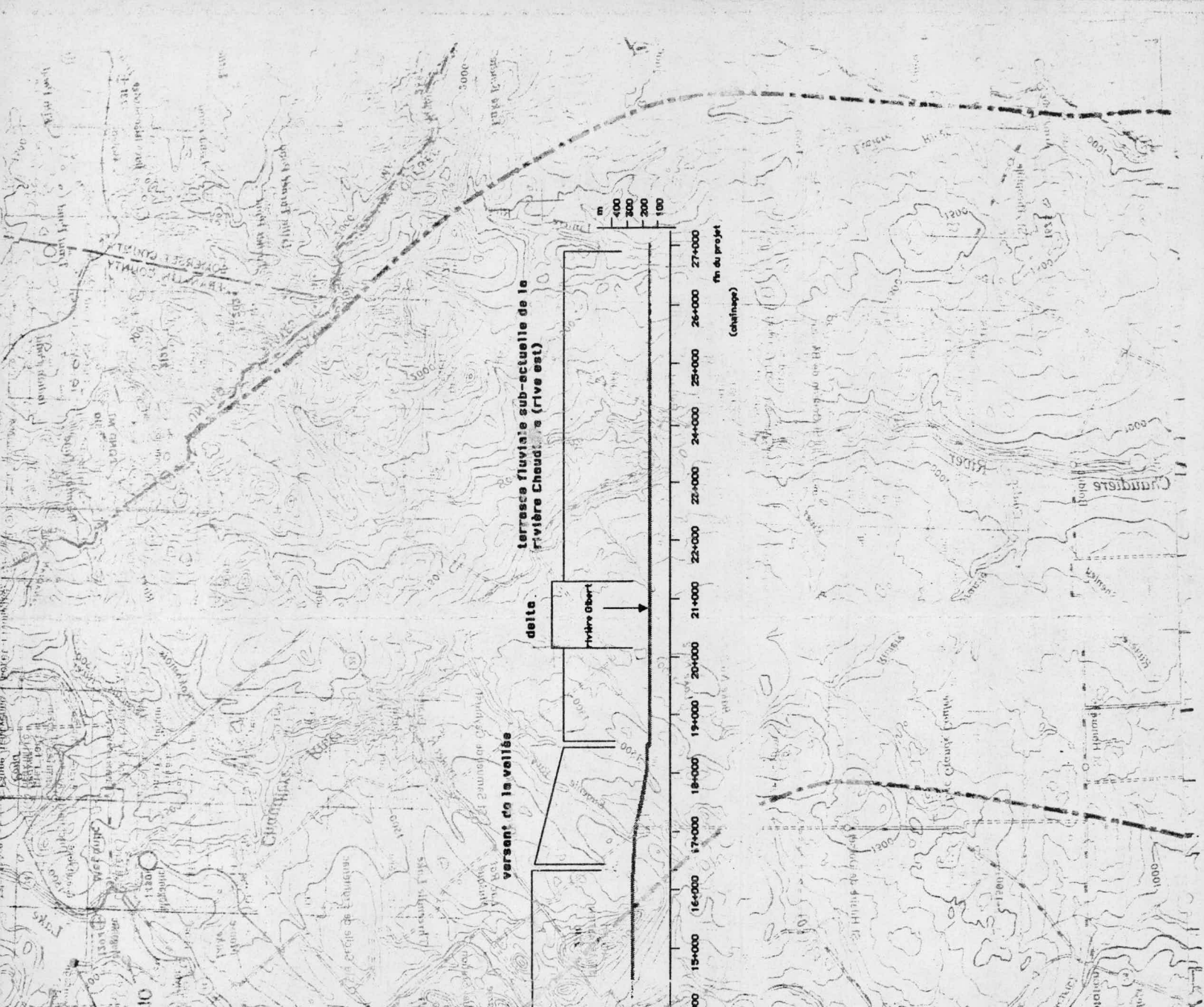
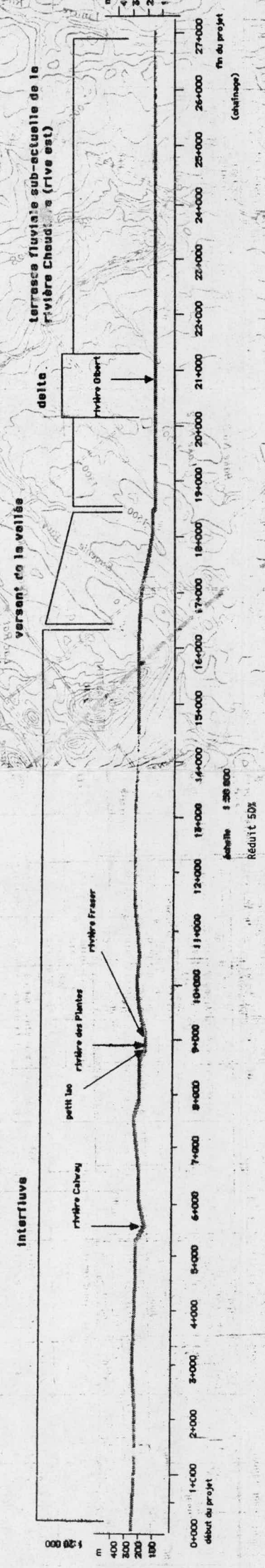
SITES	IDENTIFICATION CULTURELLE	CHRONOLOGIE	FONCTION	LOCALISATION (SITE GEOMORPHOLOGIQUE)	PENTE	ALTITUDE / PLAN D'EAU	PROXIMITÉ / PLAN D'EAU	DÉPÔT DE SURFACE	DRAINAGE	DISTRICT ÉCOLOGIQUE	HYDROGRAPHIE	RESSOURCES FAUNTIQUES	COUVERT VÉGÉTAL CONTEMPORAIN	ÉTENDUE DU SITE	ÉTAT DU SITE	TRAVAIL EFFECTUÉ	REFERENCES	
CeEt-5*	Euro-québécois	I	I	Sur terrasse rocheuse adossée à la falaise, à 1,5 km en amont de la rivière Etchemin et à plus de 2 km en aval de l'embouchure de la rivière Chaudière, forme une pointe s'avancant dans le fleuve (terrasse Micmac)	Sub-horizontale	15-20 m / fleuve Saint-Laurent	À environ 500 m de la rive du fleuve Saint-Laurent, site côtier	Matériel d'alluvion de la roche en place et influence littorale, sableux-graveleux	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Rive sud du fleuve Saint-Laurent	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement, proximité d'estrans	Forêt fermée de feuillus (chevreuil)	I	Perturbé Inondé	Fouilles 1960-62-63; Evaluation 1984	Gaumond, Michel; Dumont, Jean; 1985	
CeEt-211*	Euro-québécois	I	I	Terrasse rocheuse adossée à la falaise, à 1,5 km en amont de la rivière Etchemin et à plus de 2 km en aval de l'embouchure de la rivière Chaudière	Sub-horizontale	15-20 m / fleuve Saint-Laurent	À environ 300 m de la rive du fleuve Saint-Laurent, site côtier	Matériel d'alluvion de la roche en place et influence littorale, sableux-graveleux	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Rive sud du fleuve Saint-Laurent	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement, proximité d'estrans	Forêt fermée de feuillus	I	Perturbé Inondé	Sondages 1984	Dumont, Jean; 1985	
CeEt-212*	Euro-québécois	I	I	Terrasse rocheuse adossée à la falaise, à 1,5 km en amont de la rivière Etchemin et à plus de 2 km en aval de la rivière Chaudière	Sub-horizontale	15-20 m / fleuve Saint-Laurent	À environ 300 m de la rive du fleuve Saint-Laurent, site côtier	Matériel d'alluvion de la roche en place et influence littorale, sableux-graveleux	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Rive sud du fleuve Saint-Laurent	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement, proximité d'estrans	Forêt fermée de feuillus	I	Perturbé Inondé	Construction et agriculture	Sondages 1984	Dumont, Jean; 1985
CeEt-213*	Euro-québécois	I	I	Partie est de l'Anse Benson, située à l'ouest de la pointe adossée à la falaise - terrasse Mitis	Sub-horizontale	15-20 m / fleuve Saint-Laurent	À moins de 100 m de la rive du fleuve Saint-Laurent, site côtier	Matériel d'alluvion de la roche en place et influence littorale, sableux-graveleux	Bon	Plaine du Saint-Laurent	Rive sud du fleuve Saint-Laurent	Faune ichtyenne (anguille); Avifaune: potentiel fort saisonnièrement, proximité d'estrans	Forêt fermée de feuillus	I	Perturbé Inondé	Sondages 1984	Dumont, Jean; 1985	

* c.f. Tableau des sites préhistoriques

CANQ
TR
GE
PR
183

5321808

Figure 3 - Profil longitudinal du corridor de l'autoroute 73 (Beeuce)



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 296